MENSUEL

NOVEMBRE 2014 • n°116

GRATUIT

L'ÉPICENTRE

L'ÉCONOMIE • LES ENTREPRISES • LE LOIR-ET-CHER

www.epicentre-web.fr • Tél. 02 54 56 87 88

L'aventure de l'entreprise

© Nicolas Derré

Frédéric Terriac, créateur de l'entreprise TEF à Averdon.

p.2

© Nicolas Derré

Arobase, un service de proximité en centre ville de Blois

p.7

© Nicolas Derré

Le baromètre du Crédit Agricole Val de France

p.12

Des métiers nouveaux et des emplois à la clé

p.20

Habert Construction

p.21

Tout au long de l'année, en Loir-et-Cher, se déroulent des manifestations qui permettent au grand public, aux futurs créateurs, et au public scolaire de découvrir la réalité du monde de l'entreprise.
Les organisateurs de ces manifestations (la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre des métiers et de l'artisanat, le Medef 41, la CGPME 41, le Conseil général de Loir-et-Cher et leurs nombreux partenaires) ont choisi d'en présenter un certain nombre du 24 au 27 novembre. Voir le programme page 3.

Pour en savoir plus et obtenir des précisions sur ces événements, consultez…
- **www.cg41.fr**

et aussi…
- **www.medef41.fr**
- **www.cgpme-centre.fr/accueil-loir-et-cher-cgpme**
- **www.loir-et-cher.cci.fr**
- **www.cma-41.fr**

l'aventure DE L'ENTREPRISE

© Nicolas Derré

Frédéric Terriac.

Créer une entreprise est une aventure que l'on peut tenter à tout âge, dans la mesure où l'on se sent prêt à piloter, contre vents et marées, une entité aux contours souvent pas encore très bien définis, mais à l'intérieur de laquelle bat un solide cœur de métier. Puis, on consolidera ce qui a besoin de l'être tout en développant l'activité.

TEF, une jeune entreprise qui tient la route

Frédéric Terriac a créé l'entreprise TEF (Terriac enrobés à froid) en 2012, qui est devenue opérationnelle en avril 2013, le temps de construire les bâtiments et équipements nécessaires à la production (sur un terrain nu). Trois personnes composent l'équipe, avec une certaine polyvalence.

Frédéric Terriac : *« À partir d'une expérience de 30 années dans la fabrication et la commercialisation d'émulsions, d'enrobés à froid, de "produits noirs"… destinés aux entreprises de travaux publics, je ressentais le besoin d'évoluer. J'assurais, depuis une dizaine d'années, la direction d'une entreprise, dont les matériels vieillissants n'offraient plus guère de perspectives.*
Créer une entreprise a renouvelé ma motivation dans la pratique de mon métier. Quand on a acquis une expérience, on a envie de la mettre en valeur. Encore faut-il en avoir les moyens. La rencontre avec un actionnaire/partenaire financier, Daniel Mocquet, qui a créé et développé une centaine de franchises en France, a été fondamentale pour moi (la franchise commercialise des aménagements d'allées, cours et terrasses).
Je connaissais le marché local dans les mêmes activités, les besoins et demandes des clients sur les aspects techniques et commerciaux. Restait à améliorer l'offre, et notamment les techniques à froid qui n'existent pratiquement pas en grande quantité. On les utilise surtout pour des réparations (comme combler des "nids de poule" sur les routes). Notre connaissance des émulsions fait que l'on arrive maintenant, à TEF, à fabriquer des enrobés routiers à froid de qualité, sans solvants, comparables à des enrobés à chaud. Ils sont de fait moins consommateurs d'énergie.
Nous nous sommes donnés les moyens pour faire évoluer les techniques et le potentiel de production de TEF. Avec une production de 100 à 150 tonnes/jour d'enrobé, TEF propose le seul poste spécifique d'enrobé à froid de cette capacité dans la région Centre. Tous nos équipements sont neufs, de dernière génération et automatisés. Ils sont largement dimensionnés pour permettre un volume de production très supérieur. Les clients de TEF sont les collectivités locales (travaux publics) ou les particuliers, via les entreprises d'aménagement d'espaces extérieurs (enrobés noirs ou rouges, négoce de matériaux, goudronnage…).

Aujourd'hui, malgré le contexte économique difficile, je me dis que créer une entreprise, "ça vaut la peine" !
Il faut foncer si on y croit, bien s'entourer et ne pas prendre ses désirs pour des réalités.
Au départ, on peut solliciter des aides, financières ou autres. Si le projet "tient la route", nul doute que des soutiens viendront renforcer sa concrétisation. TEF a bénéficié d'aides de la Région, du Conseil général de Loir-et-Cher et d'Agglopolys. Une entreprise constitue toujours un élément important de l'aménagement du territoire, de son économie, et participe au lien social. »

TEF - Zone artisanale Malakoff
12, rue Champoine
41330 Averdon
Tél. 02 54 45 40 50
frederic.terriac@t-e-f.fr
www.t-e-f.fr

L'ÉPICENTRE MENSUEL GRATUIT
L'ÉCONOMIE • LES ENTREPRISES • LE LOIR-ET-CHER
16, rue de la Vallée Maillard
41000 Blois - 02 54 56 87 88
www.epicentre-web.fr
Mensuel gratuit n°116 novembre 2014
• Directeur de publication
Jean-Pierre Terrien
• Rédaction
Sylviane Sworowski
06 86 70 03 85
adm.epicentre@orange.fr
• Impression
Imprimerie Baugé, Descartes
• Graphisme
DCO'M
06 83 05 56 51
• Photos
Nicolas Derré
06 31 29 68 35
PEFC 10-31-1080
IMPRIM'VERT
LES ÉDITIONS DE L'ÉPI - S.A.S. Au capital de 10 000 euros - Siret 53804876000010 - Dépôt légal à parution - ISSN 2110-7831 - Toute reproduction complète ou partielle du contenu de ce journal est interdite sauf accord préalable de la direction.

l'aventure DE L'ENTREPRISE

une semaine axée 100 % économie

du 24 au 27 novembre 2014

24/11

9 H – 17 H

LES RDV DE L'ENTREPRENEURIAT

Le Marathon de la création Concours étudiants

CCI / CMA

Maison des entreprises - 16, rue de la Vallée Maillard - Blois

25/11

8 H 15 – 10 H 30

COMMISSION RESSOURCES HUMAINES

« Les dernières évolutions en droit social »

par Éric Berthomé, directeur du cabinet Fidal, Blois

MEDEF41 / PROMETHÉE / CAP EMPLOI / OPCALIA Centre

Sur inscription : tél. 02 54 52 41 40

26/11

9 H – 17 H

JOURNÉE RELATION ÉCOLE-ENTREPRISE

« LES BOSS INVITENT LES PROFS »

MEDEF41 / EDUCATION NATIONALE

Informations : tél. 02 54 52 41 40

17 H – 21 H

LES RDV DE L'ENTREPRENEURIAT

ESPACE «CONSEIL»

Une soirée pour créer, reprendre ou développer votre entreprise : plus de 40 experts pour vous informer et vous conseiller

FLASH TEST (porteurs de projets)

15 minutes pour présenter votre projet de création d'entreprise et convaincre des professionnels

CCI / CMA

Maison des entreprises - 16, rue de la Vallée Maillard - Blois

27/11

8 H 15 – 10 H 30

CYCLE CROISSANCE EXTERNE

Croissance externe : le capital humain post-acquisition

MEDEF41 / réseau entreprendre Val de Loire/CIC Ouest / CRCAM Val de France / Euralia JCG Entreprises

Sur inscription tél. 02 54 52 41 40

9 H – 11 H

L'AVENTURE AU FEMININ

CGPME / CMA / Initiative Loir-et-Cher

1, rue Paul Renouard - Blois

11 H - 17 H

LES RDV DE L'ENTREPRENEURIAT

BUSINESS MEETING jeunes entreprises

Rencontres flash entre entrepreneurs pour se faire connaître et créer des opportunités

TROIS CONFÉRENCES POUR DÉVELOPPER VOTRE ENTREPRISE

Le numérique dans la stratégie commerciale, les nouveaux modèles économiques pour innover, témoignages d'entrepreneurs

CCI / CMA

Maison des entreprises - 16, rue de la Vallée Maillard - Blois

14 H - 16 H 15

CONFERENCE ENTREPRENARIAT – ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

CG 41/INSA/CCI - **Informations : tél. 02 54 58 43 81**

18 H 30 – 22 H

SOIRÉE TOPS DE L'ENTREPRISE

Nouvelle République / Conseil Général 41 / CCI / Partenaires

Cap'ciné - Rue des 11 Arpents - Blois

Mouvement des Entreprises de France MEDEF 41
CGPME
Chambres de Métiers et de l'Artisanat Loir-et-Cher
la Nouvelle République Vous Nous Ensemble
CCI LOIR-ET-CHER
LOIR-ET-CHER CONSEIL GÉNÉRAL

tribune libre

Gentlemen cambrioleurs

François Jacob, président de la SAS François Jacob.

« Ils sont sympas et attirants, mais sont les plus grands des voleurs… » (Air connu).

L'incompétence de nos dirigeants politiques actuels n'est un secret pour personne. Néanmoins, il ne faut pas s'inquiéter : tout ce qui n'a pas pu s'arranger en 2013 et en 2014 va s'arranger en 2015, sans changer de politique, mais simplement en remplaçant quelques ministres et quelques secrétaires d'État par des nouveaux aussi nuls et incapables que leurs prédécesseurs, pourvu que les sortants et les entrants perçoivent un bon revenu et s'assurent une bonne retraite. C'est beau la solidarité ! Les copains d'abord : un vrai travail d'équipe ! Ça fait plaisir à voir, d'autant que l'argent qui va dans leur poche a été racketté dans les poches des citoyens, qui travaillent honnêtement. Supporter des incompétents qui s'enrichissent au détriment des Français est déjà difficilement acceptable, mais il n'est plus vivable de constater qu'aujourd'hui, on peut être député en n'ayant pas payé ses impôts depuis plusieurs années. Il suffit de « régulariser » et on redevient « blanc comme neige ».
Où est le temps où le président Charles de Gaulle payait sa facture d'électricité à l'Élysée ?
On peut être ministre du Budget en charge de la lutte contre la fraude fiscale, avoir dissimulé son magot dans un paradis fiscal et percevoir une retraite de ministre. Elle n'est pas belle la vie ?
Je suis scandalisé et très étonné que parmi les 577 députés, aucun n'ait encore proposé un texte de loi visant à exclure immédiatement de l'Assemblée et à rendre inéligible tout élu qui a été convaincu d'avoir « été pris la main dans le sac ». La grande solidarité dont font preuve les députés de toutes couleurs politiques me surprend (les loups ne se mangent pas entre eux…) !

Je profite de ces quelques lignes pour questionner les trois députés que je connais, ceux du Loir-et-Cher :
Messieurs les députés, êtes-vous à l'aise quand vous siégez aux côtés de collègues qui ont triché de façon avérée ?

Le simple citoyen que je suis vous demande, en votre qualité de législateurs, de faire le nécessaire pour que ceux qui discréditent votre fonction soient écartés et ne perçoivent aucune retraite provenant de leur mandat.
Je n'ai pas envie que la boutade suivante devienne réalité, d'autant que je suis persuadé que la plupart des élus sont au moins honnêtes :
« En Afrique, si tu es voleur, tu es amputé. En France, si tu es voleur, tu es député. »

Dans cette période où beaucoup de nos concitoyens souffrent (moins de la « crise » que de la politique d'assistanat initiée en 1974 et sans cesse aggravée depuis), où un grand nombre d'entreprises ferment, où de plus en plus d'artisans, d'agriculteurs et d'entrepreneurs se suicident, où des salariés sans cesse plus nombreux perdent leur emploi, où des jeunes et moins jeunes vivent dans la précarité, etc., c'est une véritable insulte envers eux que de leur infliger des leçons de morale et de citoyenneté de la part de certains élus indignes d'occuper leur fonction.
Vous nous rabâchez souvent (en laissant rentrer tout le monde et n'importe qui dans notre pays) que la France est « Le pays des Droits de l'Homme ». Mais avant de dispenser des droits, n'oublions pas que nous avons des devoirs, et il appartient encore davantage à ceux qui exercent une fonction importante au service de l'État ou des collectivités de se montrer exemplaires.
Beaucoup d'élus sont des personnes dévouées qui ont de vraies convictions. Ceux qui salissent le travail et la fonction du plus grand nombre ne méritent aucune indulgence de la part de leurs pairs sous peine pour ces derniers de risquer d'être soupçonnés de complicité.

François Jacob, Président de la SAS
Un « grognard de la République » révolté , qui travaille et partage ce qu'il lui reste de ses revenus après avoir été spolié par un État socialiste de droite et de gauche qui enfonce la France depuis 35 ans.

SAS François Jacob
Siège : 19, rue Bas-Rivière
41120 Chailles
Tél. 02 54 78 23 23
jacob.sa@wanadoo.fr

Chefs d'entreprise, cette « Tribune libre » vous est réservée
pour vous exprimer sur les sujets de votre choix.
N'hésitez pas à vous servir de cet espace de liberté.
Contactez la rédaction de *L'Épicentre* au 02 54 56 87 88
www.epicentre-web.fr

SEMAINE DU PARRAINAGE | 17-23 novembre 2014

Initiative loir et cher
Un réseau. Un esprit

Du 17 au 23 novembre, se déroule la semaine du parrainage au sein du réseau Initiative France, à cette occasion, Initiative Loir-et-Cher met en lumière l'indispensable travail de ces bénévoles qui accompagnent les nouveaux entrepreneurs dans les premières années de leur entreprise.
Une occasion de faire naître des vocations de parrains et marraines.

Le complément du financement
Le parrainage est l'une des composantes essentielles de l'appui apporté aux créateurs et aux repreneurs d'entreprise. En complément du financement accordé par la plateforme et du suivi technique qui est mis en place dans tous les cas, le parrainage permet au nouvel entrepreneur de sortir de l'isolement et de bénéficier d'une écoute, d'un regard extérieur et d'une attention bienveillante : le parrain apporte à l'entrepreneur débutant son expérience, son carnet d'adresses et ses conseils.

Un engagement bénévole aux multiples bénéfices
Ce parrainage est assuré bénévolement par des chefs d'entreprise expérimentés, en activité ou jeunes seniors ou par des cadres dirigeants qui veulent aider les nouveaux entrepreneurs à faire leurs premiers pas. Le parrainage est évidemment utile pour aider l'entrepreneur à endosser son nouveau costume. Dans la plupart des cas, celui-ci quitte le salariat et il manque de repères. Le parrainage est un facteur de pérennité - 93 % des entreprises soutenues par Initiative Loir-et-Cher sont toujours en activité trois ans après leur démarrage - et surtout un facteur de réussite pour leur croissance.
Le développement d'une petite entreprise passe par des décisions d'investissement, de recrutement, de déménagement ou d'emprunt bancaire, toujours délicates à prendre. Le parrain apporte à l'entrepreneur un regard extérieur et distancié ; il lui permet d'échanger avec quelqu'un d'expérience, sans perdre évidemment sa capacité de décision.

Rejoignez le mouvement

Soirée Découverte du Parrainage le 17 novembre à Chitenay
Inscriptions au 02 54 56 64 17 ou ilc@initiatve-loir-et-cher.fr

Philippe Duisit
Président d'Initiative Loir-et-Cher

La valeur de l'expérience

Marc Michaud, cadre dirigeant d'une entreprise industrielle, a rejoint Initiative Loir-et-Cher en juillet 2013. Retraité depuis six ans, il a conservé intacte sa volonté de rester actif en apportant son expérience et en donnant de son temps au service des entreprises.

L'Épicentre : « Marc Michaud, comment avez-vous eu connaissance des actions de ILC ? »
Marc Michaud : « En tant que membre du jury pour les examens techniques au lycée "La Providence" pour les Bacs pro et les BTS, j'ai rencontré, dans ce cadre, un des membres du jury qui m'a parlé de ILC et de son engagement sur le terrain en faveur des entreprises. J'ai tout de suite été séduit par la démarche. ILC m'a intégré à son Comité d'agrément, qui se réunit une fois par mois pour examiner les dossiers présentés par les chefs d'entreprises en demande de soutien. Puis en janvier 2014, je suis devenu "parrain" auprès d'un dirigeant qui a repris une entreprise le 1er juillet 2013. »

L'Épicentre : « Quel est le rôle du parrain (ou de la marraine) ? »
M. M. : « Un nouveau chef d'entreprise (pas forcément un jeune), qui maîtrise son cœur de métier, n'a pas toujours le recul nécessaire pour apprécier son positionnement ou l'expérience des méthodes de gestion, ou il ne saura pas mettre en place une stratégie commerciale... Le parrain est là pour l'aider, mais surtout pas pour prendre les décisions à sa place.

L'Épicentre : « Le recours à un parrain ou une marraine procède t-il de la demande du chef d'entreprise ? »
M. M. : « C'est une possibilité, mais le schéma habituel prend un autre chemin : l'obtention auprès d'ILC d'un prêt d'honneur à taux zéro oblige l'entreprise à fournir régulièrement un tableau de bord de son activité, tant que le prêt n'est pas remboursé. ILC informe par ailleurs le demandeur qu'il est susceptible de lui adjoindre un parrain. C'est le Comité d'agrément qui peut le décider et, d'une façon générale, il encourage cette démarche. »

L'Épicentre : « Qui sont les parrains et marraines ? »
M. M. : « Ce sont des chefs d'entreprises ou des cadres dirigeants, retraités ou en activité. Ils ont souvent "chevillée au corps" une démarche personnelle de transmission, qui a pu s'exercer d'autres façons au cours de leur carrière. Un chef d'entreprise est par exemple déjà une sorte de "parrain" dès qu'il intègre un apprenti dans son équipe. Dans le cadre d'ILC, la formalisation de la transmission d'une expérience de dirigeant au profit d'un autre dirigeant est très organisée. Les parrains sont guidés dans la conduite de leur mission. Ils sont formés à plusieurs niveaux et apprennent notamment à ne pas être tentés d'imposer leurs idées, mais à les suggérer. Le parrain doit être pédagogue et avoir le recul que ne peut pas toujours avoir le véritable responsable de l'entreprise qui a "la tête dans le guidon". »

L'Épicentre : « Un parrain peut-il suivre et conseiller plusieurs entreprises en même temps ? »
M. M. : « Tout dépend de sa disponibilité et du temps qu'il souhaite y consacrer. ILC va innover à l'occasion du second parrainage que je me propose d'assurer et qui se met en place actuellement en concertation avec le dirigeant de l'entreprise, dont le projet est ambitieux. Il s'agit de fabriquer un produit nouveau qui vient d'être breveté. ILC a proposé un double parrainage qui fait appel à des compétences complémentaires : l'un orienté vers la technique et l'autre vers la gestion. »

L'Épicentre : « Pouvez-vous nous parler du Club des parrains ? »
M. M. : « Les parrains/marraines se rencontrent 4 ou 5 fois par an, mais aussi plus souvent, de façon informelle. On s'entraide et nous pouvons ponctuellement demander un conseil à l'un d'entre nous si nécessaire. ILC nous encourage à coopter d'autres parrains pour étoffer nos effectifs tant le besoin d'une aide efficace (et gratuite) est grande sur le terrain, pour faire face à la réalité quotidienne des entreprises naissantes ou en développement. Mais il n'est pas obligatoire d'être coopté pour rejoindre les rangs des parrains/marraines, un dirigeant peut contacter ILC directement. »

L'Épicentre : « Que vous apporte personnellement cet engagement aux côtés de ILC ? »
M. M. : « Je reste dans la course et dans la recherche de performance en aidant une entreprise à exister et à se développer, sans en avoir ni les contraintes, ni la pression. Je me trouve disponible en temps et dans l'esprit pour me consacrer à une mission, qui a une réelle valeur puisqu'elle se répercute directement sur les résultats de l'entreprise. »

SEMAINE DU PARRAINAGE | 17-23 novembre 2014

Devenez parrain et marraine d'Initiative Loir-et-Cher
www.semaine-initiative.fr

INITIATIVE LOIR-ET-CHER 13 Rue Robert Nau 41000 BLOIS / Tél. 02 54 56 64 17 / www.initiative-loir-et-cher.fr

Ils soutiennent le parrainage : Initiative France · ERDF · Loir-et-Cher Conseil Général

CCI

Écorama de la CCI

Les réseaux d'entreprises
Ils sont de plusieurs natures et ont tous pour objectif de renforcer les réseaux :
- Les clubs regroupent des intérêts communs liés ou non à leurs domaines d'activités ;
- Les ateliers, où les entreprises travaillent ensemble sur des projets ou des sujets donnés ;
- Les clusters (ou grappes d'entreprises) regroupent des entreprises qui appartiennent aux mêmes métiers ou aux mêmes filières. Elles travaillent collectivement pour améliorer leurs opportunités d'affaires ou de croissance.

Quelques exemples : « Club des professionnels du tourisme », « Club des créateurs et repreneurs d'entreprises », « Club restaurateur de métier », « Club création », cluster « Shop expert Valley », cluster « Food Val-de-Loire »...

Lors de son « Écorama » du 25 septembre, la CCI a brossé un panorama de la situation économique du département :
- Les entreprises importantes n'échappent pas aux difficultés. Les entreprises entre 10 et 50 salariés sont de plus en plus touchées. 5 000 salariés des ressortissants CCI ont été impactés depuis 2010, ce qui entraîne un appauvrissement du tissu économique ;
- Le niveau de création d'entreprise dans le département, inférieur de 1 % au niveau national, marque un tassement des structures d'entreprises traditionnelles, que ne compense pas l'augmentation des auto-entrepreneurs ;
- Fortes répercussions sur l'emploi, tant dans l'industrie (perte de 10 points entre 1990 et 2011) que dans la construction (où l'on est passé d'un coefficient 100 à 85 en 5 ans) ;
- L'évolution du « CAC 41 ». On considère 41 des plus belles entreprises industrielles, suivies entre 2009 et 2013, dont le siège se trouve en Loir-et-Cher (3 600 emplois). Elles accusent en moyenne une baisse de 10 % depuis 2009, mais leurs chiffres d'affaires progressent favorablement ;
- Évolution positive pour la création d'emplois dans le secteur des services ;
- Le secteur du commerce : sur 200 commerces des 3 bassins (Blois, Romorantin, Vendôme) représentant 2 500 emplois, 36 % progressent, 20 % sont stables et 44 % sont en baisse.

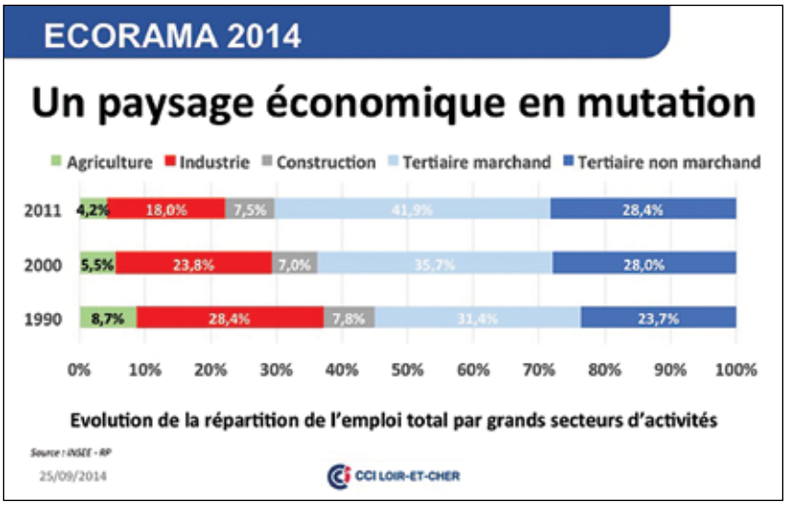

Les rencontres qui boostent vos capacités à entreprendre

- JEE : Journées d'études en entreprises. Quatre journées pour s'immerger dans d'autres univers de production et visiter des sites industriels avec leurs exploitants.

- GW41 : une méthode pour apprendre à révéler des gaspillages en entreprise (surtemps, surstock, rebuts, retouches...). Élaboration de plans d'actions pour obtenir des gains potentiels.

- Les jeudis de la CCI
Mis en place par la CCI 41, ce programme s'adresse aux dirigeants d'entreprise, mais aussi aux salariés responsables d'activités, y compris au sein de la fonction publique, pour :
- Découvrir de nouvelles méthodes ou outils pratiques applicables rapidement ;
- Trouver des réponses à des problèmes ;
- Gagner en compétence ;
- Trouver des idées nouvelles ;
- Échanger des idées avec d'autres responsables.

Les rencontres « Jeudis de la CCI » ont lieu principalement dans les locaux de la Maison des entreprises de Blois, les jeudis de 8 h 30 à 11 h 30.

Yvan Saumet, président de la CCI 41 : *« Dans cette période difficile, on ne peut pas rester isolé... Au travers de ces rencontres, on peut se régénérer et trouver un chemin pour faire avancer l'entreprise. »*

Contact : 02 54 446 447
www.loir-et-cher.cci.fr

- PUBLI -REPORTAGE -

Arobase, un service de proximité en centre ville de Blois

Le développement de Arobase, que Patrice Herpin dirige depuis 2006, est directement lié à son adaptation constante aux besoins et demandes de la clientèle.

© Nicolas Derré

Les métiers de la reproduction par photocopie et l'impression numérique se déclinent vers de plus en plus de services spécifiques en direction des particuliers et des professionnels tels que :
- la création graphique (mise en page de flyers, documents commerciaux, cartes de visites, têtes de lettres…) ;
- le contrôle des fichiers clients et leur préparation avant impression. Arobase reçoit beaucoup de fichiers à traiter par emails ;
- la finition des documents produits (reliure, assemblage, plastification…) ;
- la reproduction en grand format, à l'aide d'un traceur, d'affiches, tirages de plans, signalétique… (possibilité de numérisation grand format) ;
- le marquage sur véhicules, lettrage adhésif… ;
- la personnalisation de vêtements (T-shirts, sweats…).

Une clientèle diversifiée et fidèle

Patrice Herpin : « *Parmi les services qui ont le plus de succès, le libre-service de photocopies est beaucoup utilisé par les étudiants, les associations et les particuliers. Nous avons mis en place des tarifs dégressifs et des cartes d'abonnement. Mais la plus grosse activité de Arobase se fait sur l'impression couleur. Notre matériel correspond bien aux attentes de la clientèle et nous sommes très réactifs : nous pouvons imprimer dans la journée plusieurs milliers de flyers ou autres documents en quadrichromie pour répondre à une urgence, et ce d'autant plus que nous assurons des journées continues chaque semaine de 9 h à 19 h (du lundi au samedi). Cette année, pour la première fois, nous avons intégré un apprenti (en licence-Deug gestion d'entreprise) à notre équipe.* »

Arobase
7, rue du Palais - 41000 Blois
Tél. 02 54 78 38 38
hp41@orange.fr

© Nicolas Derré

contrat de génération

Pérennisez votre entreprise avec le contrat de génération

Entrepreneurs du Loir-et-Cher, avez-vous pensé à la transmission de votre entreprise ?
Vous êtes âgés de 57 ans ou plus ? Vous souhaitez partir sereinement à la retraite ?
Avec le contrat de génération c'est possible.

Le contrat de génération vous permet d'anticiper la transmission de votre entreprise.

Comment faire ?
C'est très simple, il vous suffit de recruter un jeune de moins de 30 ans et de le former pendant 3 ans. Cette période vous permet de lui transmettre votre savoir-faire et de juger s'il est en mesure de reprendre votre entreprise.

Pour vous accompagner dans cette démarche, Pôle emploi vous propose de bénéficier d'une aide financière à hauteur de 4000€ par an, soit un montant total de 12000€.

Vous êtes un employeur de moins de 300 salariés et vous souhaitez vous renseigner sur le contrat de génération et le soutien financier dont vous pouvez disposer ?

Contactez Pôle emploi Loir-et-Cher au **3995** (0,15€/min) ou par mail mesurespourlemploi.41102@pole-emploi.fr

www.contrat-generation.gouv.fr

pôle emploi

PÔLE EMPLOI CENTRE - OCT 2014 © FOTOLIA

LE PROGRAMME DES RENDEZ-VOUS DE L'ENTREPRENEURIAT
26 & 27 novembre, Maison des entreprises, rue de la Vallée-Maillard à Blois

Deux jours dédiés pour aborder votre projet de création-reprise d'entreprise avec des spécialistes ou trouver des leviers pour votre développement.

Mercredi 26 novembre :
SOIRÉE DE L'ENTREPRISE
De 17 h à 21 h.

Une soirée pour créer, reprendre ou développer votre entreprise : des experts à votre porte.
Créateurs, repreneurs, au démarrage ou en cours d'élaboration de votre projet, jeunes entreprises : cette soirée est pour vous !

Créateur/Repreneur : business plan, protection sociale, conseil juridique, réseaux, innovation, financement, assurances… Abordez concrètement votre projet avec des spécialistes.

Jeune entreprise : stratégie, partenaires financiers, réseaux, innovation, veille, recrutement… Trouvez des leviers pour votre développement.
Plus de 40 professionnels présents pour vous informer, vous conseiller et échanger.

NOUVEAUTÉ : Flash test
15 minutes pour convaincre
Présentez votre projet en quelques minutes et bénéficiez de l'expérience de chefs d'entreprise et des conseils d'acteurs économiques.
- 5 minutes de de présentation libre du projet ;
- 5 minutes de questions des membres du jury ;
- 5 minutes de restitution par le jury.

Objectif : vous apporter des éléments constructifs pour l'avenir.
Entrée libre.

Jeudi 27 novembre :
BUSINESS MEETING
et CONFÉRENCES

Business meeting - Sur inscription
Vous êtes dirigeant d'entreprise en recherche de clients ou de partenaires ?
Plus de 2 heures pour échanger vos cartes de visite et vos plaquettes avec 70 jeunes chefs d'entreprise.
Horaires : de 11 h à 14 h

Conférences - Entrée libre
Créateurs, repreneurs, jeunes entreprises, trouvez des leviers pour votre développement !

14 h 30 - Clients 2.0 : Vendre et satisfaire ses clients à l'heure du numérique.

15 h 30 - Modèle économique… ou comment s'organiser et innover pour gagner de l'argent.

16 h 30 - Les clés de notre succès : Bénéficier du témoignage d'entrepreneurs qui ont réussi.

Les 26 et 27 novembre :
Tentez votre chance
Sur place, tentez aussi votre chance pour gagner un stage à la création d'entreprise ou un pack formation. Tirage au sort parmi les invitations Créateur/Repreneur ou Jeune entreprise complétées et déposées dans l'urne les 26 et 27 novembre 2014.

Un site :
www.rdv-entrepreneuriat.fr

AMÉNAGEMENT

Après 10 ans de démarches, Leroy Merlin ouvrira ses portes à Blois en mars 2016

© Nicolas Derré

Marc Gricourt, François Fromet, Christophe Degruelle, Grégory Martinet et Stéphane Baudu.

La journée du 24 octobre a été marquée par la signature de l'acte de vente du terrain sur lequel Leroy Merlin va s'implanter. Le site a été choisi par Leroy Merlin sur la ZAC du Bout-des-Hayes Ouest à Blois (zone d'aménagement concertée). Sur un terrain de 48 200 m², la surface de vente exploitée sera de 10 900 m² (6 500 m² en vente intérieure, un show room de 100 m², et 4 300 m² en vente extérieure) pour 389 places de parking prévues.
Le permis de construire a été accordé en février 2014. Le démarrage des travaux est programmé en mars 2015 pour une ouverture du magasin au public en mars 2016.
L'enseigne va créer 90 emplois la première année pour arriver à 110 emplois à trois ans. Les recrutements seront lancés en février 2015*.

Les accès et les aménagements
Une entrée/sortie unique par le rond-point de Leclerc : le doublement des voies du rond-point Hugh-Harter sera réalisé par Agglopolys.

Comme le rappelle **Christophe Degruelle**, président d'Agglopolys : *« Le 20 septembre 2013, la communauté d'agglomération a pris la décision, à l'unanimité, d'autoriser la cession d'un terrain à Leroy Merlin, près du Centre Leclerc. »*

Marc Gricourt, vice-président d'Agglopolys en charge du développement économique et maire de Blois : *« On est sur un projet commercial vecteur d'activité économique. Leroy Merlin contribuera à la diminution de la fuite des consommateurs vers d'autres territoires : Tours et Orléans. »*

Stéphane Baudu, vice-président d'Agglopolys en charge de l'habitat, de l'aménagement de l'espace et du numérique, maire de La Chaussée-Saint-Victor : *« L'implantation de Leroy Merlin permet de rééquilibrer le territoire au nord par rapport au sud de Blois. Nous ne sommes pas dans la création d'un troisième pôle commercial mais dans la consolidation du pôle commercial nord avec une organisation bicéphale, d'une part autour de Leclerc et d'autre part autour de Cora. »*

* Contact recrutement : Émilie Suchère, emilie.suchere@leroymerlin.fr

GROUPAMA

Le nouveau préfet du Loir-et-Cher sensibilisé aux actions et partenariats de Groupama

À l'initiative de Patrice Duceau, président régional de la CGPME, Yves Le Breton, nouveau préfet du Loir-et-Cher, a rencontré Éric Gelpe, directeur général de Groupama Paris Val de Loire, en présence de Sébastien Reulier, directeur de l'établissement Groupama Loir-et-Cher, de Patrick Menon, vice-président Groupama Loir-et-Cher, d'Henri Lasnier, président Groupama des entreprises du Val de Loire, et de Stéphane Piquet, collaborateur de la CGPME.
L'objectif de cette rencontre était tout d'abord de faire connaissance avec le nouveau préfet du département. Ensuite, Éric Gelpe a démontré l'intérêt que Groupama attache à l'ancrage territorial et à l'importance du rôle des départements pour entretenir une forte proximité avec ses sociétaires et ses partenaires, tels que, notamment, la CGPME et Initiative Loir-et-Cher (ILC).
Après cet entretien, le préfet a fait part de sa satisfaction à propos de la richesse de ces échanges.
Le dialogue est désormais ouvert et ne manquera pas de continuer entre les trois structures.

EXPERTS-COMPTABLES

Tout savoir sur les acteurs et les dispositifs de soutien aux entreprises

Christophe Priem.

L'ordre des experts-comptables de la région d'Orléans et la Chambre départementale de Loir-et-Cher ont organisé une table ronde le 24 septembre dernier à la Chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher (CCI). Elle avait pour objectif de présenter aux chefs d'entreprise de la région les dispositifs d'aides les plus récentes et les aides « phares » : contrat de génération, contrats d'avenir, les différents crédits d'impôts, dont le Crédit impôt compétitivité emploi (CICE)…
Une centaine de participants ont bénéficié des informations et des conseils donnés par les intervenants, qui se sont répartis dans trois tables rondes pour aborder le maximum de sujets. Christophe Priem, président de l'Ordre des experts-comptables de la région d'Orléans, accompagné de Fabrice Brochard, président de la Chambre départementale de Loir-et-Cher, a, dans son discours de bienvenue, mis l'accent sur le rôle de la profession.

Des partenaires privilégiés des entreprises

Les professionnels de l'expertise comptable, répartis sur l'ensemble du territoire national, se veulent acteurs de la simplification comptable, fiscale, sociale et administrative. Ils rendent intelligible au quotidien la complexité subie par les entreprises et leur permettent de saisir de nouvelles opportunités, en portant à leur connaissance les dispositifs d'aides et en les accompagnant dans leurs démarches. Toutes les énergies du pays sont aujourd'hui mobilisées pour combattre les effets d'une crise, qui touche durablement l'économie, notamment ses plus petites composantes. Il était donc inimaginable pour les experts-comptables de rester en retrait, de ne pas assumer leur rôle d'intermédiaire et de partenaire des pouvoirs publics, à l'heure où il s'agit de redonner aux entreprises les moyens d'investir et de recruter. Cette table ronde était organisée en partenariat avec AG2R la Mondiale, Groupama, le CIC Ouest et la Radio Plus FM.

Christophe Priem a souligné l'opportunité donnée aux chefs d'entreprise présents de rencontrer, au cours de cette soirée d'information et d'échanges, de nombreux intervenants qualifiés dans divers domaines de compétences et aptes à répondre à leurs interrogations.

Les tables rondes

Les dispositifs de soutien aux entreprises présentés ont été regroupés en cinq catégories : innovation, export, accompagnement au développement des entreprises, prévention et accompagnement social.

Ont animé les différentes tables-rondes :

Table ronde 1 - Accompagnement des entreprise

- Pour le Crédit impôt recherche (CIR) et le Crédit impôt innovation (CII), Françoise Coulongeat, directrice départementale des finances publiques et Thierry Martignon, directeur régional de la Banque publique d'investissement (BPI) ;
- Pour l'export : la CCI ;
- Pour l'accompagnement au développement des entreprises : la BPI et les experts-comptables (CICE, financement des PME/ETI et des TPE).

Table ronde 2 - Prévention (dans le cadre de l'accompagnement au développement)

- Assurance santé de l'entreprise : les experts-comptables ;
- La Commission des chefs de services financiers (CCSF) : La direction départementale des finances publiques (DDFIP).

Accompagnement social :

- CICE : les experts-comptables et la DDFIP ;
- Contrats de génération et emplois d'avenir : Jean-Claude Bordier, directeur de la Direccte ;
- Aides aux entreprises en difficultés (délai de paiement, etc.) et mesures d'exonération de cotisations : Luc Bonnet, directeur de l'Urssaf de Loir-et-Cher ;
- Nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprises (Nacre) et nouvelles mesures pour l'emploi (-26 ans) : la Direccte.

Table ronde 3 - Les aides régionales

Cette troisième table regroupait les représentants d'Initiative Loir-et-Cher, Centre actif, Val de Loire Entreprendre (réseau Entreprendre en Loir-et-Cher), la Chambre de métiers et de l'artisanat et la CCI.

Synthèse et conclusion

Christophe Priem s'est déclaré *« très satisfait de ces premières "rencontres d'experts" au cours desquelles les participants ont pu dialoguer et échanger avec des interlocuteurs aptes à leur apporter des réponses précises et complètes sur les différents mécanismes d'aides existants. Ce domaine des aides est en effet devenu très complexe et souvent méconnu : "un véritable maquis", qui ne permet pas toujours au dirigeant de saisir certaines des opportunités qui leur sont offertes, que ce soit dans les domaines de l'innovation, de l'export, de la prévention ou de la création d'entreprise »*. Simplification et gain de temps pour le dirigeant, tels sont les objectifs des experts-comptables (avec, notamment, la convention passée avec la BPI) et des CCI avec les dispositifs mis en place par elles. Comme Fabrice Brochard l'a remarqué, les aides dont les entreprises peuvent bénéficier *« ne sont pas suffisamment sollicitées par les PME et TPE, que ce soit pour les allégements de charges dans le cadre des CIR et des CII ou pour les financements dont elles peuvent avoir besoin en matière d'investisement »*. Il en est de même pour la création d'entreprise. Jean-Baptiste Anginot, vice-président de la CCI de Loir-et-Cher, a précisé qu'il existait dans notre département un *« vrai gisement de PME et de TPE pouvant développer un chiffre d'affaires à l'exportation, potentiel cependant mal exploité »*.

En conclusion, le conseil donné aux dirigeants d'entreprise était de ne pas hésiter à se rapprocher de leur expert-comptable, ainsi que des référents des CCI et des Chambres de métiers. Ils pouvaient aussi consulter les sites Internet spécialement dédiés aux dispositifs d'aide et de soutien aux entreprises, mis en place par l'ordre des experts-comptables et les CCI : www.experts-comptables.fr ou www.les-aides.fr.
Compte tenu du succès et de l'impact rencontrés, ces premières tables rondes « rencontre avec des experts » seront bien évidemment renouvelées.

F.P.

EXPERTS-COMPTABLES

Les principales mesures fiscales du pacte de responsabilité et de solidarité

Annoncé par le président de la République en début d'année 2014, le « pacte de responsabilité et de solidarité » constitue une nouvelle étape pour relancer la croissance et l'emploi. Il se traduit par des mesures fiscales et sociales pour les entreprises, ainsi que pour les salariés et les ménages les plus modestes.

Les premières mesures fiscales du pacte sont contenues dans la loi n°2014-891 du 8 août 2014 de finances rectificative pour 2014 et la loi n° 2014-892 de financement de la sécurité sociale rectificative pour 2014 du 8 août 2014. Ces deux lois ont été publiées au Journal officiel du 9 août 2014 après les décisions du Conseil constitutionnel.

En ce qui concerne les particuliers, il est créé une réduction exceptionnelle d'impôt sur le revenu, au titre de l'imposition des revenus de 2013, en faveur des contribuables modestes, dont le montant est fixé à 350 € pour les contribuables célibataires, veufs ou divorcés et 700 € pour les contribuables soumis à imposition commune. La réduction d'impôt s'impute automatiquement sur l'IR calculé à partir des revenus déclarés cette année et figurera sur l'avis d'imposition envoyé à partir de septembre 2014 aux contribuables.

Il est par ailleurs précisé que les gains de cession de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) sont exclus du champ des abattements pour durée de détention (et de l'abattement fixe de 500 000 €) éventuellement applicables en matière de plus-values sur titres des particuliers. De même, les gains de levée d'options attribuées avant le 20 juin 2007 - déjà exclus du champ d'application des abattements pour durée de détention - le sont désormais du champ de l'abattement fixe.

En ce qui concerne les entreprises, il est institué un allègement (abattement d'assiette de 3 250 000 € de chiffre d'affaires) de la contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) due au titre de 2015. Cet allègement devrait être amplifié en 2016, avant la suppression définitive de la C3S en 2017.

La contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés est prorogée d'une année. Elle cessera de s'appliquer au titre des exercices clos après le 30 décembre 2016.

Les amendes applicables pour défaut de présentation des documents comptables sur support dématérialisé (FEC) sont majorées pour les avis de vérification de comptabilité adressés à compter du 10 août 2014. Il en est de même en cas de défaut de présentation de la comptabilité analytique ou des comptes consolidés.

Il est désormais possible, sous certaines conditions, aux établissements publics industriels et commerciaux de bénéficier du régime de l'intégration fiscale. Des aménagements sont également apportés en matière de contrôle des prix de transfert dans le cadre de relations avec des entreprises établies dans des états ou territoires non coopératifs.

Prestation de serment

Flora Coquerel, miss France 2014, marraine de la promotion 2014
Treize nouveaux experts-comptables inscrits au tableau de l'Ordre des experts-comptables de la région d'Orléans ont solennellement prêté serment le 20 octobre 2014, au château de La Ferté-Saint-Aubin, sous le parrainage de Flora Coquerel, miss France 2014 et de Joseph Zorgniotti, président du Conseil supérieur. Christophe Priem, président du Conseil régional de la région d'Orléans, a souhaité, au nom des experts-comptables de la région, la bienvenue aux treize nouveaux experts-comptables.
À l'issue de cette cérémonie, le prix interfimo du meilleur mémoire a été partagé par Yoann Debouchaud et Aurélie Talbot.

3 vals Aménagement
Valorisons notre territoire
À BLOIS
dans maison médicale
À LOUER
avenue de l'Europe
Locaux à destination de professionnels de santé
POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONTACTER
02 54 58 11 18
3 VALS AMÉNAGEMENT

3 vals Aménagement
Valorisons notre territoire
À LOUER
à Blois
BUREAUX et ATELIERS
en ZFU de 14 à 114 m²
POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONTACTER
02 54 58 11 18
3 VALS AMÉNAGEMENT

BANQUE

Le baromètre du Crédit Agricole Val de France

© Nicolas Derré

Dominique Lefebvre et José Santucci.

Analyse de la conjoncture économique actuelle :
Au cours de leur seconde conférence de presse annuelle, tenue le 24 octobre dernier, José Santucci, directeur général, et Dominique Lefebvre, président de la caisse régionale ont, tout d'abord, développé plusieurs thèmes sur la situation économique de notre région vue à travers l'activité de la banque.
Le constat : la croissance zéro est un frein au développement et cela se traduit par une baisse des activités bancaires (malgré la baisse des taux) avec pour conséquence une diminution des demandes de prêts de 15% par rapport à l'année dernière à la même période (11 % pour l'habitat). Le secteur des investisseurs est quasiment au point mort du fait, notamment, de la fiscalité défavorable. Pour les particuliers, il existe plusieurs explications :
- la stagnation des prix (qui restent cependant globalement élevés, par rapport aux revenus) entraîne une interrogation sur l'espoir d'une plus-value espérée auparavant ;
- l'insuffisance du nombre d'emplois stables qui freine la constitution des dossiers ;
- le manque de visibilité et une certaine prudence de la part des emprunteurs.

La collecte ne croît pas non plus.
Les taux baissent (ils tendent vers 0 et le taux de la Banque centrale européenne accordé aux banques est négatif). L'espoir est dans une reprise des activités, favorisée par les effets de cette baisse. Cette situation, si elle est bénéfique pour les emprunteurs, notamment pour les jeunes, est dangereuse pour les banques, à cause des demandes de rachats de crédits qui inquiètent les régulateurs.

Coopérer pour Innover
« Le Village by CA », premier espace de coopération dédié aux jeunes entreprises innovantes, a été inauguré à Paris le 15 octobre dernier. À l'initiative du Crédit Agricole, de grands groupes (Microsoft, GDF Suez, IBM, Philips…) et des entreprises de tailles intermédiaires se sont associés pour créer un lieu et un réseau unique, entièrement consacré au développement économique et à l'accompagnement de projets innovants. Implanté à Paris au 55 rue La Boétie, le village accueillera 100 startups (sur 500 dossiers présentés) qui bénéficieront de la proximité de grands partenaires. Il existe en effet un potentiel de beaux projet axés sur les nouvelles technologies. Quatre secteurs ont été mis en avant : l'agriculture et l'agro-alimentaire, la santé et le vieillissement, le logement, l'énergie et l'environnement. Le Crédit Agricole compte sur la synergie de toutes les caisses régionales et les nombreuses implantations en France des entreprises partenaires pour faire bénéficier les startups locales de ce concept (www.levillagebyca.com).

Autosatisfaction
Le taux de satisfaction des clients est en progression, à 86 % (avec 30 % de très satisfaits) et il est aussi en augmentation pour les entreprises. F.P.

Concours Talents gourmands Crédit Agricole Val de France

Fort du succès de la 1re édition, le Crédit Agricole, en partenariat avec *Le Bottin gourmand*, lance la 2e édition des Talents gourmands Crédit Agricole. Cette année, le concours est organisé au niveau national dans 28 terroirs de France avec pour objectif la mise à l'honneur de l'ensemble de la filière gastronomique.
Le concept inédit « du champ à l'assiette » rassemble 3 catégories de professionnels qui, par leur savoir-faire et leur amour du bon produit, célèbrent les richesses culinaires de leur région :

- Les agriculteurs (terre et mer) ;
- Les artisans des métiers de bouche ;
- Les restaurateurs.

Le jury de la 1re édition du concours, en 2013, avait notamment, désigné un lauréat blésois, Grégory Guyon, boulanger-pâtissier (catégorie artisans des métiers de la bouche).
Cette année, le président du jury du concours Talents gourmands Val de France sera Rémy Giraud, chef de cuisine au Domaine des Hauts de Loire à Onzain.

Les 3 étapes du concours 2014 pour révéler les lauréats Talents gourmands Val de France sont organisées :

Du 20 octobre au 20 décembre 2014
Les candidats pourront s'inscrire gratuitement sur le site : www.talents-gourmands.fr. L'inscription est ouverte aux agriculteurs (viticulture, élevage, grandes cultures, fruits et légumes, produits de la mer, en individuel ou en coopérative agricole), aux artisans des métiers de bouche (bouchers, boulangers, traiteurs, pâtissiers, chocolatiers…) et aux restaurateurs (cuisiniers salariés ou propriétaires, sauf restauration rapide et collective), dont le siège social est situé sur le territoire de la Caisse régionale de Crédit Agricole Val de France (Loir-et-Cher et Eure-et-Loir).

Du 22 décembre 2014 au 17 février 2015
le jury du terroir Val de France sélectionnera 9 finalistes (3 par catégorie). Les candidats seront départagés sur leurs qualités professionnelles et leur capacité à travailler et sublimer les produits régionaux.

Du 18 février au 30 avril 2015
Lors de la finale, le jury désignera les 3 lauréats régionaux qui deviendront les Talents gourmands 2014 du terroir Val de France. À cette occasion, le Crédit Agricole remettra aux lauréats une récompense de 5 000 euros et leur offrira une publicité dans la presse régionale. D'autres dotations seront offertes par les différents partenaires.

À travers ce concours, le Crédit Agricole valorise les régions et ceux qui font leur richesse, et réaffirme son ancrage local. Rendez-vous en 2015 pour connaître les lauréats.

CFA

La rentrée au centre de formation des apprentis du bâtiment et des travaux publics (CFA-BTP)

La journée d'accueil des 225 nouveaux apprentis du CFA-BTP du Loir-et-Cher (1re année de CAP) a eu lieu le 29 septembre dernier. Cette journée était l'occasion pour Franck Prêtre, directeur de l'établissement, de faire passer des messages dans son discours d'accueil. En félicitant les jeunes pour leur choix de l'alternance, il a mis l'accent sur ce qu'il attendait de leur part ainsi que sur les particularités de cette formation et les valeurs qui y sont attachées.

Un parcours individualisé

Il a rappelé tout d'abord que l'équipe des formateurs souhaitait, à l'occasion de ce premier niveau d'insertion et de qualification professionnelle, développer avec eux un parcours individualisé. « *Il s'agit d'une première orientation. Vous ferez peut-être un autre choix en visualisant un parcours qui vous conviendra…* » Il a précisé qu'environ 70 % d'entre eux, choisiraient de faire une année supplémentaire dans une autre spécialité (soit une formation de 3 ans au total), et qu'environ 25 % deviendraient des chefs d'entreprise. « *Entreprendre, créer, c'est tout ce que nous espérons vous voir faire dès maintenant. Le diplôme vous donne l'autorisation et le passeport pour entrer, mais ne vous donnera pas l'expérience et la compétence. Ce sont vos maîtres d'apprentissage et vos collègues de travail qui vous apporteront ces compléments.* » Évoquant la construction du nouveau CFA : « *Vous serez la première génération à bénéficier d'un enseignement non-interrompu du CAP au BTS en passant par le Bac pro.* » Cette nouvelle structure permettra l'ouverture de six nouveaux Bacs pro et de trois BTS.

Se construire personnellement

Franck Prêtre leur a enfin rappelé que, s'ils devenaient des salariés, outre les obligations de chacun dans l'entreprise, ils avaient aussi un devoir : celui d'assister aux cours, car ils étaient aussi payés pour cela. Un autre impératif : le respect des règles et de la charte élaborée par l'équipe pédagogique dans le but de leur donner, en plus d'une formation, une aide pour se construire personnellement, en intégrant les règles de l'entreprise qui sont aussi des règles de vie. Pour terminer son propos, il a rappelé aux jeunes la nécessité d'être exigeants avec eux-mêmes et les a assurés de l'écoute des équipes pédagogiques et des maîtres d'apprentissage, pour connaître leurs besoins et leurs attentes et pour tracer, avec eux, leur parcours, afin qu'ils soient satisfaits de leur choix.

F.P.

La rentrée et les actions du CFA interprofessionnel

Le CFA interprofessionnel regroupe les métiers de la restauration, de l'alimentation, de l'automobile, des services à la personne et de la gestion des entreprises.

Franck Chabault, directeur du CFA Interprofessionnel (à droite) et son équipe pédagogique dans la salle du restaurant, accompagnés de deux apprentis BacPro 2e année en service restauration (cravates roses).

La rentrée 2014

Une rentrée est toujours difficile à organiser puisque les inscriptions s'étalent depuis 3 mois avant le début des cours jusqu'à 3 mois après. Les inscrits sont à 90 % issus du département et 15 % partiront en cours d'année.

Les effectifs au 10 octobre étaient de 1 126 apprenants : aux jeunes apprentis s'ajoutent les adultes en formation en classe Dima (Dispositif d'initiation aux métiers en alternance). Ce dispositif, entre le statut de salarié et le statut d'apprenti, a été initié cette année. Il constitue un tremplin supplémentaire vers la professionnalisation. Le CFA accueille cette année 20 adultes en reconversion, dont certains envisagent une création ou une reprise d'entreprise, et 22 adultes en contrat de professionnalisation. Pour autant, il n'y a pas de cours spécifiques pour adultes.

On constate l'inscription d'une centaine d'apprentis en moins cette année (flux d'entrée : - 20 %).

Tous les métiers de bouche se maintiennent sauf la filière employé de restaurant : le service n'attire pas. Le CAP restaurant (35 apprentis en première année) accuse en cette rentrée une diminution des inscriptions (- 6). Même chose en brevet professionnel (- 9). Le CFA assurera une classe de moins pour ce CAP ainsi que pour le BP.

L'avenir du CFA

Le CFA dépend de la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) et devra s'adapter en fonction de l'évolution prochaine de la CMA. Actuellement, le CFA s'attend à une baisse de ses effectifs et perdra probablement prochainement 2,5 postes salariés sur les 90 actuellement. L'adaptation est une constante dans le fonctionnement, mais tant que sa capacité d'accueil le permettra, le CFA ne refusera pas d'inscriptions.

Les actions du CFA

• La soirée de la qualification

Cette soirée a pour objet de récompenser les apprentis majors des CFA de Loir-et-Cher.

Elle se déroulera cette année au Minotaure à Vendôme le 7 novembre à 18 h.

• Les chefs ont du cœur

Dîner gastronomique préparé par les restaurateurs de métiers de Loir-et-Cher et servi au château de Blois le 18 novembre. Soirée caritative au profit du comité du Loir-et- Cher de la ligue contre le cancer. 250 convives sont attendus. Le CFA interprofessionnel y participera en fabriquant notamment le pain, des petits fours et des chocolats.

• Du producteur à la gastronomie

Les apprentis en brevet professionnel Cuisine et restaurant sont allés à la rencontre de producteurs et ont découvert de nouvelles recettes savoureuses. Le CFA organisera un repas de dégustation le 20 novembre 2014, dans son restaurant « La Rotonde ».

• Jeudis gourmands

Reconduction des ateliers gourmands le jeudi soir au CFA (programme en cours d'élaboration).

• Le Trophée Robert Saget

Cette 13e édition aura lieu le 5 décembre 2014 au CFA interprofessionnel.

• Apicius en Belgique

Du 2 au 6 mars 2015, une quinzaine d'apprentis cuisiniers et charcutiers se rendront en Belgique dans le cadre des échanges Apicius (action soutenue par le Lions Club).

• Projet de mobilité

Un projet de séjour pédagogique à Barcelone (Espagne) est programmé pour la classe de terminale Bac pro Commerce, sous réserve d'éligibilité au dispositif Trans'Europe Centre de la Région (du 8 au 14 mars 2015).

• Portes ouvertes

Journée Portes ouvertes pour le grand public le samedi 21 mars 2015. Une demi-journée pour les tuteurs et les chefs d'entreprise sera également organisée (date à déterminer).

• Classe de neige

Reconduction en mars 2015 d'une sortie en classe de neige à Vars pour des apprentis cuisiniers.

• Foulées de l'apprentissage

Cette manifestation sportive qui concerne tous les apprentis du Loir-et-Cher aura lieu le 2 avril 2015.

HUISSIERS

Les huissiers de justice craignent pour l'avenir de leur profession

Maître Sentucq, président des huissiers.

Le 30 septembre dernier, les 12 études d'huissiers du département de Loir-et-Cher étaient en grève pour protester contre les réformes annoncées (ils s'étaient associés, avec plus de 4 000 collaborateurs, au mouvement des professionnels libéraux organisé par l'UNAPL le 15 septembre précédent). À l'occasion d'une conférence de presse et en présence de ses confrères, Gwennaël Sentucq, président de la Chambre départementale, a tenu a rappeler que si les huissiers étaient des professionnels libéraux, ils étaient aussi des officiers ministériels et des auxiliaires de justice : la réforme projetée remet, en effet, en cause l'ordonnance du 2 novembre 1945 qui donne compétence exclusive aux huissiers de justice pour, notamment, signifier les actes judiciaires et les exploits. Ce monopole et les règles strictes auxquelles est soumise la profession, constituent une garantie (par l'assurance professionnelle) et une sécurité en ce qui concerne les mentions des actes délivrés qui font foi jusqu'à « inscription de faux » (le faux, dans ce cas étant passible de la cour d'assises). Ainsi, la date de l'acte est garantie, ainsi que son contenu, l'identité du destinataire et son domicile. Personne d'autre ne peut donner toutes ces garanties.

Le second point abordé était celui de la répercussion sur l'emploi dans la profession (12 000 collaborateurs sur le plan national). Environ 7 à 8 000 emplois pourraient être menacés du fait de la disparition de nombreuses études (rurales essentiellement) que les regroupements dans les préfectures ou les grandes agglomérations provoqueraient du fait de l'entrée de capitaux extérieurs à la profession (recherche de la rentabilité) ou à l'instauration d'une « compétence nationale ». Ces réformes combinées pourraient favoriser la constitution de groupes au niveau national.

Troisième point : contrairement aux affirmations de certains, les huissiers ne sont pas des « rentiers » : leurs revenus proviennent de leur travail ; ils ont acquis leur charge d'officier ministériel après de longues études (Bac+6) et leurs tarifs sont réglementés. Si certains émoluments leur sont octroyés en matière civile (c'est ce qui les fait vivre), l'activité pénale est déficitaire et cependant ils assument cette mission de service public. « *L'huissier participe au financement d'une bonne administration de la justice pénale.* »
Ils ne sont pas « conservateurs » : ils ont renouvelé leur système informatique afin de sécuriser les mouvements de fonds et de pouvoir répondre à la demande de dématérialisation de la transmission des informations et des données avec les services judiciaires et les tribunaux.

Après le mouvement du 15 septembre, une concertation est actuellement menée au sein d'une commission créée à cet effet. Gwennaël Sentucq estime que la négociation est bien avancée et veut rester optimiste. Cette négociation devrait permettre à la profession de conserver le monopole de la délivrance des actes et la compétence territoriale départementale actuelle, ce qui mettrait fin à une tension et à un rapport de force qui, selon lui, ne devrait pas exister dans notre société actuelle.

F.P.

- PUBLI -REPORTAGE -

La société Domilité était présente au salon de l'habitat

© Nicolas Derré

Richard Renier au salon de l'habitat.

Le salon de l'habitat qui s'est tenu à Blois du 24 au 26 octobre dernier a permis à Richard Renier, qui dirige la société Domilité, nouvellement créée et en plein essor, de présenter aux visiteurs l'ensemble des produits et services qu'il propose, dans le cadre de son activité spécialisée en solutions d'accessibilité pour les personnes âgées, à mobilité réduite ou en situation de handicap.
La société se charge entièrement de l'aménagement de l'habitat et de son adaptation au handicap et distribue, dans le cadre de la législation de mise en conformité des équipements et des bâtiments, des solutions alternatives d'accessibilité aux établissements recevant du public (ERP).

L'habitat adapté
Une perte d'autonomie (éventuellement due à l'âge) n'est pas une fatalité. L'adaptation du logement, nécessaire à la nouvelle situation de vie renvoie à une gamme très diversifiée de travaux. Si elle rejoint, à certains niveaux, l'adaptation au handicap, l'adaptation du logement au vieillissement est légèrement différente, l'élément le plus fréquent étant la prévention des chutes à l'origine d'hospitalisations et de séquelles, qui contribuent à l'invalidité. La prévention implique des installations diverses telles que celles qui facilitent les accès à l'habitation (rampe d'accès, monte-escalier) ou le remplacement de la baignoire par une douche, plus facile d'accès. L'adaptation vise aussi à faciliter des gestes de la vie courante, tels que l'ouverture et la fermeture des volets et fenêtres. Enfin, l'adaptation peut toucher à des adaptations beaucoup plus lourdes : restructuration du logement pour installer chambre et sanitaires au rez-de-chaussée, adaptation à la circulation en fauteuil roulant...

Des solutions personnalisées
Richard Renier définit ainsi son intervention : « *Mon métier repose sur l 'écoute de l'usager en instaurant une relation de confiance, tant au niveau du conseil qu'à celui de la réalisation. Ma société est labellisée HANDIBAT, ce qui constitue la garantie de la mise en œuvre d'une réponse fiable et adaptée, conforme aux attentes des clients en situation de handicap et de mobilité réduite.* »

Assurer la chaîne de déplacement
Profiter pleinement de son habitation ne suffit pas, il faut aussi assurer la continuité de la chaîne de déplacement, depuis l'espace privé vers l'espace publique (enjeu du maintien à domicile) et les établissements recevant du public (ERP). Commerces, bâtiments publics, sont donc les premiers concernés à ce titre
Pour les ERP, la société Domilité sera présente au Salon des maires et des collectivités locales, qui se tiendra à la Porte de Versailles du 25 au 27 novembre prochain (sur le stand d'Axsol - fournisseur de matériel d'accessibilité – dont elle est le partenaire régional).

F.P .

Domilité
16, rue de la Vallée-Maillard
41018 Blois Cedex
02 54 44 64 58 ou 06 50 01 88 82
Email : r.renier@domilite.fr et
site Internet : www.domilite.fr

TRANSVALOIRE

Transvaloire et la Savoie, ça marche pour les saisonniers

Mardi 23 septembre, l'équipe de la Maison de l'emploi du Blaisois et ses partenaires reçoivent leurs homologues savoyards. Objectif : faciliter l'accès à l'emploi d'une trentaine de saisonniers dans les métiers de l'hôtellerie. Pour Sylvia Sanchez, directrice, il s'agit toujours de favoriser l'emploi et de fidéliser les équipes, qui travaillent dans les établissements. Selon Gilles Martinet, président de l'UMIH41, les professions de la restauration et du service permettent de beaux parcours professionnels dès lors que se conjuguent passion et volonté.

Job dating dans la matinée
Deux entreprises savoyardes et la maison des saisonniers, représentant six établissements, avaient fait le déplacement pour auditer une trentaine de demandeurs d'emploi, dont les profils avaient été retenus par Kenza Belliard, responsable de Transvaloire. Au cours de l'après-midi, parmi les professionnels de notre département, Igor et Delphine Barbillon du restaurant « La cheminée » à Neuvy étaient venus rencontrer des collègues et les partenaires institutionnels de la démarche, Pôle emploi, la Mission locale, pour tenter de recruter du personnel de service. « *Nous avons été informés de l'existence de cet outil à notre disposition par la communauté de communes du Grand Chambord. Il nous est apparu important de venir compléter notre information. Dans nos professions, il existe de nombreux emplois, qui sont parfois difficiles à pourvoir.* »

Former et orienter
En 2013, en liaison avec un centre de formation savoyard, la Maison de l'emploi du Blaisois a coordonné une séquence de professionnalisation, appuyée sur deux plateaux techniques : le zoo de Beauval et le domaine de Chaumont-sur Loire, qui gère simultanément le Festival des jardins, le château et le centre d'arts contemporains. Pour Christelle Abelard, responsable RH au domaine, il s'agit d'une opération fructueuse puisque qu'elle débouche sur des contrats de professionnalisation de serveurs, ouvrant sur des emplois. Actuellement, la Maison de l'emploi procède à une étude des besoins en personnels d'étages.

JCD

maison de l'emploi du Blaisois
(tout le monde s'y retrouve)

NOTAIRES

LA PROTECTION DU PATRIMOINE DE L'ENTREPRENEUR

Chambre des notaires de Loir-et-Cher

Nombreux sont les créateurs d'entreprises qui se concentrent davantage sur le financement et le développement de leur activité plutôt que sur leur organisation patrimoniale. Cette dernière donnée est pour autant indispensable pour protéger tant sa famille que son entreprise.

Opter pour le régime de la séparation de biens
Quel que soit le statut de l'entreprise, il est impératif pour le créateur d'opter pour un régime de séparation de biens. Il peut ainsi déterminer l'étendue de son patrimoine personnel et donc des biens saisissables en cas de difficultés. Ce régime est également essentiel pour préserver l'entreprise en cas de divorce.

Exemple
José s'est marié avec Suzanne en 2005 sans contrat. Deux ans plus tard, il a créé son entreprise de plomberie. Au fil de 5 années, son chiffre d'affaires n'a cessé de croître et sa petite affaire fonctionne très bien. En 2014, son épouse demande le divorce. L'entreprise ayant été créée durant le mariage, il s'agit d'un bien commun du couple. Suzanne en réclame donc la moitié. Le couple ne disposant d'aucun bien susceptible de compenser la valeur de l'entreprise, José est contraint de vendre et de cesser son activité. Avec un régime de séparation de biens, José aurait pu mettre son entreprise à son nom et ainsi la préserver.

L'intérêt de la déclaration d'insaisissabilité
La déclaration d'insaisissabilité est ouverte aux personnes, soit immatriculées au registre du commerce et des sociétés ou au registre des métiers, soit exerçant une activité professionnelle agricole ou indépendante. Elle permet de protéger :
- la résidence principale quelle que soit sa valeur ;
- tous les biens fonciers bâtis ou non bâtis non affectés à l'usage professionnel ;
- la partie non affectée à l'usage professionnel si elle est désignée dans un état descriptif de division ;
- la domiciliation de l'entreprise dans le local d'habitation.

À noter : les personnes qui exercent leur activité dans un cadre social (SNC, SA, SARL pluripersonnelle ou unipersonnelle, société civile, etc) ne peuvent bénéficier de ce régime.

Attention, la déclaration d'insaisissabilité doit être notariée sous peine de nullité.

Chambre des notaires de Loir&Cher : 12, place Jean-Jaurès 41000 BLOIS
Tél. 02 54 78 13 16 Fax : 02 54 78 96 02 Email : chambre.41@notaires.fr
www.conseilrégional-orleans.notaires.fr

La Chambre des Notaires fait le point sur le marché immobilier dans le département

Cédric Mary et Philippe Brunet.

En préambule aux Rencontres notariales, destinées au public, et organisées le même jour (lire ci-après), maître Samuel Chauveau, président de la Chambre des notaires de Loir-et-Cher a tenu le 14 octobre dernier une conférence de presse afin de présenter les tendances de l'immobilier dans le département. Ont été abordés, entre autre, le niveau et l 'évolution des prix pour tous les appartements neufs et anciens, les maisons anciennes et les terrains à bâtir ainsi que le profil des acquéreurs. Les données chiffrées et les explications ont été données par maître Cédric Mary et maître Philippe Brunet.
Créés et établis en partenariat avec l'Insee, les indices « notaires » sont calculés à l'aide de la base des données immobilières des notaires exploitée par la société PERVAL. Les notaires de l'ensemble du territoire (sauf Ile-de-France) alimentent, depuis une dizaine d'années et sur la base du volontariat, un fichier des actes de ventes immobilières. La nouveauté vient de ce que le législateur impose dorénavant aux notaires (loi de 2011 et décret de 2013) l'obligation de mentionner sur le fichier toutes les transactions dès la signature du compromis de vente. La base de donnée PERVAL devient donc un outil statistique particulièrement utile et fiable pour suivre l'évolution du marché. Voici quelques statistiques concernant le département et Blois :

Appartements anciens (Blois représente 77 % des ventes).
Prix/m² : 1 430 € (1 410 € pour Blois - centre ville : 1 520 €, Blois est : 1 310 €).
Évolution sur 12 mois : - 4,6 %
(- 6,2 % pour Blois)
Sur 5 ans : - 3,7 %
Sur 10 ans : + 19,8 %
Prix de vente médian : 78 200 €
Les plus vendus : 3 pièces (36 % des ventes).

Maisons anciennes
Prix de vente médian : 122 700 €
Évolution sur 12 mois : - 1,8 %
Sur 5 ans : - 2,6 %
Sur 10 ans : + 34,1 %
Surface. moyenne de terrain : 1 770 m², nombre de pièces moyen : 4,7
Les plus vendues : 6 pièces et plus (28 % des ventes).

Terrains à bâtir
Prix de vente médian : 41 000 €
Évolution sur 12 mois : + 10,8 %
Sur 5 ans : + 10,9 %
Sur 10 ans : + 92,1 %.
Surface moyenne de terrain : 1 260 m²
Tendance : Elle est à la baisse puisque pour les 3 derniers mois (du 1er avril au 30 juin 2014) les notaires ont constaté une baisse de 7,7 % pour les appartements anciens, de 4,1 % pour les maisons anciennes et de 5,7 % pour les terrains à bâtir. Ils ne peuvent pas se prononcer sur l'évolution du marché dans les mois à venir.
Le point sur le marché immobilier sera fait tous les ans... Rendez-vous l'année prochaine.

F.P.

Rencontres notariales
Les notaires de Loir-et-Cher ont reçu le public à la Chambre des notaires le 14 octobre. Ces consultations juridiques gratuites dispensées à la Chambre des notaires étaient centrées sur le thème : « Transformez vos paroles en actes » afin de communiquer sur la famille, les projets immobiliers, l'entreprise, le patrimoine et plus particulièrement sur « la protection de ceux qu'on aime » ou les différentes façons de venir en aide à ses proches.

ID CONSTRUCTION

ID Construction : le vent en poupe pour la réalisation de vos projets

Face à une conjoncture industrielle sensible, ID Construction poursuit sa progression et ses ambitions sont intactes, malgré une année 2013 délicate. La société s'adapte aussi bien aux marchés publics qu'aux professionnels désireux d'exercer leur activité dans un bâtiment parfaitement adapté à leurs besoins.

La qualité reste l'objectif prioritaire
Irfan Demirhan, président de l'entreprise, met en avant les atouts de ID Construction :
« L'écoute du client, l'analyse pertinente du projet, le conseil permettent de démarrer un chantier sur de bonnes bases. ID Construction accompagne ainsi efficacement le client vers la réussite de son projet ; le respect des normes de sécurité, garanti en particulier par le renouvellement des certifications depuis 1998, confirme notre professionnalisme pour prendre en charge un grand éventail de travaux de rénovation. »

Une polyvalence appréciée
ID peut être le seul interlocuteur, tout en ayant la capacité pour intervenir dans différents secteurs, tels que la construction métallique, la couverture, le bardage (y compris le désamiantage) et la serrurerie... Cet aspect facilite le suivi de votre projet.

Une clientèle fidélisée
L'entreprise se soucie de pérenniser ses relations avec ses clients. Pour preuve, le carnet de commandes voit régulièrement réapparaître des clients pour lesquels ID Construction a déjà travaillé et qui continuent d'accorder leur confiance à l'entreprise. Cette fidélité est synonyme de reconnaissance d'un savoir-faire et de satisfaction. La qualité fournie lors d'une première réalisation incite à la reconduite d'une collaboration.

En construisant des bâtiments neufs, ID Construction contribue au développement du tissu économique local
ID s'empresse de répondre aux demandes dans les plus brefs délais, afin que toute société qui aspire à se développer ne soit pas freinée dans son expansion. De par l'ancienneté de son implantation dans le département, les propositions de son carnet d'adresses de sous-traitants favorisent la rapidité d'exécution. ID se sentira satisfait lorsque son client pourra s'épanouir au sein de son nouveau bâtiment.

Une éternelle motivation
Irfan Demirhan : *« Depuis la création de mon entreprise, j'ai toujours privilégié la qualité du travail. Je suis convaincu que l'écoute des clients lors de l'avant-projet instaure un climat de confiance. Je cerne au mieux leurs besoins et j'adapte les compétences de l'entreprise à leurs souhaits. Notre société est structurée pour mener à bien tout type de projet de charpente métallique. La polyvalence des équipes est une force de proposition et élargit le panel de nos ouvrages. Notre "main de fer" vous est toujours tendue pour bâtir vos ID. »*

ID CONSTRUCTION
50, avenue du Petit-Thouars
41100 Villiers-sur-Loir
Tel : 02 54 72 76 02
www.id-construction.com

RÉSEAU D'ENTREPRISES

Shop Expert Valley

Shop Expert Valley est un « cluster », c'est-à-dire un réseau d'entreprises d'une même filière animées par une volonté commune, qui se matérialise par la mise en place de services et d'actions collaboratives.

Jean-Robert Tonneau, lors de la journée de réflexion et d'échanges « Shop Expert Valley » organisée le 11 septembre à Olivet.

Shop Expert Valley rassemble les entreprises de la filière « aménagement et équipement d'espaces de vente » dans le but de développer leur activité et leur compétitivité. Elles exercent leur activité dans différents métiers : l'architecture et le design commercial, la fabrication de mobilier, l'agencement, la PLV, l'enseigne, l'éclairage, le digital media, la sécurité antivol.
Peuvent devenir membre de l'association Shop Expert Valley, les entreprises dont l'activité s'exerce pour une part représentative dans l'univers de l'aménagement de points de vente et d'espaces commerciaux, soit auprès des clients finaux (points de vente ou réseau), soit auprès des industriels de la filière.

Exemples :
- Entreprise produisant des éléments participant à l'aménagement ou à l'équipement des points de vente ;
- Organisme ou société ayant développé des formations spécifiques au secteur ;
- Agence de design, d'architecture et de décoration spécialisées dans le domaine ;
- Cabinet de conseil dans les domaines pouvant intéresser les membres, et en particulier certains ateliers ;
- Fournisseurs et/ou sous-traitants du domaine de l'aménagement de magasin.

Objectifs
- Développer une expertise globale du point de vente (échanges avec les autres membres, veille économique et tendances, travaux en ateliers) ;
- Réaliser en commun des projets qu'aucune entreprise n'a les moyens de conduire seule ;
- Mutualiser des tâches pour gagner en performance : organisation d'achats groupés, mise en place d'une société mutualisée de pose ;
- Assurer une présence en commun dans les salons professionnels français ou internationaux .

Travaux/ateliers
- Communication/Promotion : mise en valeur de la filière et des entreprises, développement des partenariats inter-entreprises, participation collective aux salons majeurs de la profession.
- Innovation : initiation et accompagnement de projets de codéveloppements : Chrisalis®, cabine d'essayage sensorielle et innovante, meubles intelligents. Élaboration de référentiels métiers avec l'Afnor.
- Environnement/Développement durable : plateforme www.magasin-eco-responsale.org, économie circulaire : réflexion sur le réemploi des mobiliers et équipements de points de vente.
- Veille stratégique : veille économique, veille tendance.
- Mutualisation de moyens : achats, prestations de pose.
- Développement à l'international.
- Ressources humaines et formation : BTS technico-commercial Aménagement et équipement de points de vente (Blois), gestion territoriale des emplois et des compétences.

Quelques actualités des membres Shop Expert Valley du Loir-et-Cher
- Neolux a mis au point la gamme de luminaires LED VINEO® destinée au secteur de la vitiviniculture. Les éclairages Vineo® permettent de mettre fin au « goût de lumière » qui altère certains vins et spiritueux. Le site Mont Aigu de Moët & Chandon vient d'être équipé de ces dispositifs.
- Stal a réalisé le nouveau concept des parfumeries Leclerc « Une heure pour soi », imaginé par l'agence Market Value et récemment primé par les Janus du commerce. Un concept sensoriel, chaleureux et dans la tendance du magasin d'aujourd'hui : des espaces bien-être comme le bar à couleurs, des dispositifs digitaux, notamment « Le miroir moi en mieux » pour une séance de maquillage virtuel.
- Triangle Mobilier ajoute une corde à son arc et a présenté sur le salon Equipmag, sa nouvelle gamme d'abris chariots et vélos, destinée à l'agencement de parkings.
- Standis à créé l'infrastructure adaptée pour mettre à la disposition des réseaux de points de vente, l'ensemble des outils et services indispensables à leur implantation et développement en Asie, en ce qui concerne l'aménagement de leurs magasins, mais également les prestations auxiliaires (juridique, merchandising, finance).
Jean-Robert Tonneau, président de Shop Expert Valley et président de Standis : « *Je pense que si j'ai su faire avancer Standis au sein de son environnement professionnel, je le dois pour beaucoup à ce que j'ai appris au sein de Shop Expert Valley.* »

Shop Expert Valley
Maison des entreprises
16, rue de la Vallée-Maillard,
41018 - Blois Cedex
Tél. 02 54 44 64 76
contact@shopexpertvalley.com
www. shopexpertvalley.com

QUELQUES REALISATIONS DES MEMBRES DE SHOP EXPERT VALLEY

FFB

Zoom sur l'accessibilité des bâtiments

Christine Crosnier.

Frédéric Théret.

L'accessibilité, c'est la liberté de se déplacer, d'utiliser les équipements et les services mis à la disposition du public, mais aussi de pouvoir assurer pleinement sa citoyenneté. Elle implique tous les acteurs de la cité, y compris le secteur de la construction.

L'accessibilité à tout et pour tous passe par la prise en compte de toutes les situations de handicap (physique, sensoriel, cognitif…) et du vieillissement de la population. En effet, deux populations sont essentiellement concernées : les personnes en situation de handicap (plus de 2,3 millions), ainsi que les personnes « âgées » (un Français sur trois aura plus de 60 ans, en 2050). C'est également un potentiel important de marchés pour le secteur du bâtiment.

Christine Crosnier, vice-présidente de la Fédération française du bâtiment de Loir-et-Cher en charge de l'animation technique, s'en explique : « *La FFB souhaite favoriser une meilleure prise en compte de l'accès à tout pour tous et permettre de vivre dignement dans le bâti. C'est pourquoi elle s'est engagée dans un véritable programme en matière d'accessibilité des bâtiments. Rendre accessible, construire accessible, bâtir pour un confort d'usage croissant et évolutif, c'est une fierté pour les artisans et entrepreneurs du bâtiment que nous sommes.* »

La FFB a donc présidé à la création de la marque « Les Pros de l'accessibilité®». Elle s'adresse à des professionnels compétents en matière d'amélioration de l'accessibilité des constructions.
« Les Pros de l'accessibilité® » sont des artisans et entrepreneurs :
- qui ont signé la charte « Bâtir avec l'environnement » ;
- qui sont qualifiés dans leur métier par Qualibat ou Qualifelec ;
- et qui ont prouvé leur connaissance de l'accessibilité, par l'expérience ou par la formation.

« *Nous devons absolument répondre aux attentes de clients, désireux à la fois de pouvoir vivre dignement, dans et en dehors du bâti, et d'obtenir des réponses précises à leurs besoins. Il est donc indispensable que les professionnels prennent en compte la complexité humaine et technique liée au monde du handicap et à la dépendance des personnes âgées* », ajoute Christine Crosnier.

La profession s'est par conséquent organisée. « *Parallèlement à la création de la marque "Les Pros de l'accessibilité", la FFB a lancé des programmes d'information et de formation de ses adhérents en matière d'accessibilité* », précise Frédéric Théret, vice-président en charge de la formation au sein de la FFB Loir-et-Cher. « *Notre mission est d'aider les entreprises et artisans, ainsi que leurs salariés, à se former. Nous avons donc mis au point une formation consistant à mieux appréhender les aspects techniques et réglementaires (ils sont nombreux). Elle nous donne également des outils pour identifier les besoins et les attentes de nos clients, et nous permet d'avoir une approche globale de l'accessibilité du bâti. Enfin, cette formation nous permet d'identifier les intervenants, les prescripteurs, les relais, les mécanismes de financement et d'aborder les conditions d'assurances et de responsabilité ainsi que les contrats propres à ces marchés.* »

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez utilement consulter le site internet www.travaux-accessibilite.lebatiment.fr

DIRECCTE

Des métiers nouveaux et des emplois à la clé

Une formation de coordinateur en rénovation énergétique et sanitaire, financée par le Conseil Régional du Centre, avait été mise en place l'an dernier à la Maison de l'Emploi de l'Arrondissement de Romorantin-Lanthenay. Une nouvelle session va s'ouvrir au printemps 2015 sur la plateau technique dédié aux formations en éco-réhabilitation.
En 2013, quatorze personnes ont passé huit mois à acquérir des compétences professionnelles spécifiques pour apporter des solutions d'amélioration énergétique sur le parc résidentiel français existant (douze ont eu leur diplôme dont la remise devrait s'effectuer fin 2014 à la Maison de l'Emploi). Parmi ceux-là, Rodolphe Moreau qui vient de créer son entreprise « 3 éco » aux Montils (41). « *J'étais en reconversion professionnelle mais je voulais rester dans le domaine du bâtiment. J'ai été séduit par cette formation car le créneau d'économies d'énergie est en phase avec la tendance du marché. Elle m'a aussi intéressée parce qu'elle est diplômante, d'un niveau BAC+2, inscrite au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles). Ce fut dense pendant huit mois avec des cours théoriques et pratiques dispensés par des professionnels en exercice.* » Rodolphe Moreau, qui a en plus suivi une formation relative à la création d'entreprise à la Chambre de commerce et d'industrie du Loir-et-Cher, vole aujourd'hui de ses propres ailes. « *Je réalise des audits énergétiques. Je fais également le lien entre les porteurs de projet et les entreprises qualifiées, je suis leur interlocuteur unique.* »

Une deuxième édition prévue
En 2015, une nouvelle session de coordinateur sera ouverte. « *Sans doute en février ou mars, le dossier est en cours* », précise Dominique Leclère, directeur de la Maison de l'emploi de l'arrondissement de Romorantin-Lanthenay. « *La DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), qui est notre autorité de tutelle, nous a apporté en 2014 un financement global pour le fonctionnement de la Maison de l'Emploi à hauteur de 51,90 %.* »
Pour les futur(e)s candidat(e)s potentiel(le)s, il faut savoir que ce cursus est construit pour des artisans et nécessite certains pré-requis. Parmi les profils des stagiaires qui viennent de toute la Région , on trouve par exemple des gens issus du monde de l'artisanat, des architectes et ingénieurs, des travailleurs handicapés du bâtiment. Quant aux emplois post-formation les plus répandus, il est possible de citer des postes de conseillers en espace info-énergie, de coordinateurs en rénovation énergétique, des collaborateurs d'architectes et de bureaux d'études, de vendeurs conseils ou encore de chargés de l'amélioration thermique du patrimoine bâti.

ÉR

AGRICULTURE

2014 en Loir-et-Cher, des vendanges de qualité

Le soleil de septembre a permis de récolter des raisins de qualité, premier signe d'un millésime qui fera sans doute date, tant en quantité qu'en qualité.

Pour Arnaud Thomas, chef du pôle viticulture à la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher, les résultats obtenus lors du Concours mondial du Sauvignon, à Blois en 2013 et à Bordeaux en 2014, confirment la qualité des vins de notre département. « *Le Loir-et-Cher, c'est 7 000 ha de vignes, 400 000 hl de production, 450 vignerons, 4 caves coopératives et 8 AOC : cheverny, coteaux du vendômois, cour-cheverny, touraine, touraine-chenonceaux, touraine-mesland, touraine-oisly, valencay. La récolte de l'ensemble de ces appellations est le plus souvent mécanisée, même si la vendange manuelle perdure. Ces méthodes permettent chacune de garantir la gestion de la sélection et un calendrier de maturité mieux maîtrisé et de ce fait de produire des vins de qualité.* »
Pour accompagner l'ensemble des viticulteurs et la filière, la Chambre d'agriculture organise semestriellement un comité d'orientation viticole. Ce moment d'échange permet de mettre en place des actions concrètes, comme récemment le Plan d'adaptation de la viticulture 2013-2018, signé en décembre dernier.

Des débouchés diversifiés
Si le marché français reste le premier débouché en vente au caveau ou dans la grande distribution, le marché de l'export se développe de façon régulière, en particulier vers la Grande-Bretagne, les États-Unis et les pays émergents (Russie, Chine, Inde). Après des années difficiles, la reprise se confirme dans le secteur viti-vinicole avec des cours et une demande en progression. La Chambre d'agriculture accompagne collectivement et individuellement tous les viticulteurs, tant dans le secteur de la production et de la commercialisation que dans le cadre de projets spécifiques ou de transmissions d'exploitations. Au travers du logiciel « Mes p@rcelles » et du nouvel outil « Ma C@ve », elle propose aux professionnels des outils de pilotage technico-économique de leurs exploitations, permettant une traçabilité du cep à la bouteille.

JCD

- PUBLI REPORTAGE -

MAC & CO

3, Bd de l'Industrie - 41000 Blois
Tél. 02 54 56 02 40
contact@macandco.fr
www.macandco.fr

Mac&Co a accueilli l '« Enjoy Tour »

Une entreprise, pour garantir sa pérennité, doit structurer son organisation, notamment par la mise en place de documents et d'informations partagés. Le temps du dirigeant d'une petite ou moyenne entreprise est compté. Son appétence pour l'une ou l'autre des sphères incontournables assurant le fonctionnement et le développement de son entreprise ne doit pas lui faire délaisser l'ensemble de celle-ci. Bien gérer au quotidien, savoir manager à bon escient, conduire les projets de production comme les actions de commercialisation ou de marketing, mais aussi penser à la formation et à l'innovation, le rôle du responsable d'entreprise est varié, quotidien et demande de l'organisation.

Il existe de nombreux outils structurants pour les entreprises, rares sont ceux s'adressant spécifiquement aux PME. Pourtant, avec l'essor des outils numériques, des solutions émergent et utilisent les facilités offertes par les technologies actuelles. « Enjoy Your Business » qui propose des solutions innovantes pour les TPE/PME a été invité dans les locaux de Mac&Co de Blois pour présenter sa dernière application proposant aux chefs d'entreprises de gagner du temps tout en réduisant contraintes et stress.

Avec « Enjoy », le dirigeant d'entreprise n'est pas cantonné à l'opérationnel et peut avoir une vison globale et fine de son entreprise ; il est accompagné vers les bonnes pratiques, le partage de celles-ci, la mise en lumière de textes référents, la mise en relation avec des experts métiers. Responsable, il peut ainsi veiller à tous les domaines (innovation, gestion, management, production, vente) grâce à une interface intuitive et efficace. Cet outil structurant permet également de passer de l'idée à l'action en décidant du collaborateur pilote et des actions collaboratives à mettre en place. Il intègre la gestion documentaire dédiée aux projets, au management, à la vente… Les participants à la présentation animée par Emmanuel Derrien, le vendredi 17 octobre, ont pu constater sa simplicité d'usage et la couverture des domaines d'actions.

Cette solution est construite spécifiquement autour des dernières technologies web et l'ensemble des fonctionnalités est accessible depuis n'importe quelle interface, mais reste particulièrement adapté aux écrans tactiles, quelle que soit leur taille. Une tablette de type Ipad ajoutera la mobilité indispensable au quotidien, quand un écran tactile du type de celui-ci utilisé dans le showroom de Mac&Co permettra des situations de briefing collaboratif.

Pour Mac&Co, c'est lorsqu'il y a conjonction entre des solutions logicielles (« Enjoy ») et des outils numériques (Ipad, écrans tactiles), que l'on peut innover dans les services proposés pour améliorer le quotidien des décideurs.

Laurent Leriche

- PUBLI REPORTAGE -

Habert Construction vers la « Maison positive »

L'entreprise Habert Construction, concepteur et maître d'œuvre de vos projets de construction et rénovation, est reconnue en région Centre et en Ile-de-France pour le sérieux qu'elle apporte dans l'étude et la réalisation de ses chantiers.
L'entreprise générale de bâtiment Habert Construction est à la pointe des techniques qui conduisent à la « Maison positive », préconisée par la « RT 2020 », qui permettra à l'habitation d'être parfaitement autonome au niveau des consommations de chauffage. Mais une maison doit être « positive » sous bien d'autres aspects. La conduite du chantier posera des bases, qui assureront la pérennité de la construction, en commençant par :
- une étude de sol pour éviter les mauvaises surprises ;
- une étude de la structure du bâtiment, afin d'anticiper sa résistance mécanique dans le temps, en incluant une étude des bétons (chaînages, linteaux, poutres, dallages…).
En rénovation, Habert Construction établit des bilans thermiques qui préconisent des travaux d'isolation pouvant être agréés au crédit d'impôt.
Habert Construction se met en position de mériter la confiance de ses clients en les écoutant, en répondant à leurs questions, en anticipant leurs demandes et en apportant un conseil qui privilégie toujours la qualité.
La conduite d'un chantier implique aussi un respect du calendrier de réalisation établi et des temps de séchage. Sans oublier qu'un chantier bien mené doit être propre et rangé.

L'entreprise Habert Construction est certifiée « Handibat »

Handibat est un label de savoir-faire créé en 2011 pour former les artisans du bâtiment aux nouvelles techniques, qui répondent aux besoins d'accessibilité. Plus que la reconnaissance de compétences techniques, le label « Handibat » constitue une approche déontologique, qui dépasse le simple respect de la réglementation. Ainsi, Habert Construction, suite à une étude d'aménagement, encourage ses clients handicapés à faire valider par un ergothérapeute le bien-fondé de ses préconisations, pour obtenir le maximum de confort d'usage.
Habert Construction est la seule entreprise générale de bâtiment à posséder le label « Handibat » en région Centre, dans les départements 28, 45, 37, et dans les Yvelines.

Habert Construction
Lieudit Montauban
28220 Saint-Hilaire-sur-Yerre
Tél. 02 37 96 80 22
contact@habertconstruction.fr

OBSERVATOIRE 41

Innovation et recherche privée en région Centre : 823 entreprises témoignent

L'innovation constitue indéniablement un moteur de croissance des entreprises. Bon nombre d'entreprises de la région y sont engagées, y compris parmi les plus petites. Une enquête réalisée par l'Observatoire sur la proposition du Conseil régional fait le point sur les pratiques, attentes et besoins en ce domaine.

823 entreprises ou établissements employant plus de 60 000 salariés ont apporté leur témoignage, soit 17 % de celles qui ont été enquêtées ; ce taux de réponse montre l'intérêt des entreprises pour cette question. Pour le Loir-et-Cher, l'implication est encore plus forte : 19,3 % pour l'ensemble, 50 % pour celles où un responsable R&D a été identifié au préalable (43,2 % en moyenne).

L'innovation constitue une réalité pour près de 6 répondants sur 10. Elle s'est traduite par des embauches dans plus de la moitié des entreprises concernées et a permis pour une grande majorité d'augmenter les parts de marché en France. Elle a également favorisé l'accroissement des débouchés de l'industrie à l'international. Le marché constitue indéniablement l'aiguillon principal.

Si la propension à innover est forte dans les établissements de grande taille, les petites entreprises sont nombreuses à s'impliquer. La démarche d'innovation apparaît le plus souvent pérenne, au vu des projets nouveaux qui ont été identifiés, le plus souvent à court terme. L'innovation est le plus souvent en lien avec une activité de R&D, mais pas nécessairement : des petites structures spécialisées dans la recherche pour autrui, qui ne mettent pas elles-mêmes en œuvre les nouveaux produits ou services qu'elles élaborent ; des établissements appartenant à un groupe qui bénéficient de recherches effectuées par une cellule située ailleurs qu'en région Centre ; d'autres qui procèdent à des améliorations permanentes en s'appuyant sur leur savoir-faire.

L'activité de R&D peut s'effectuer hors la présence d'un service dédié ; l'existence d'un bureau d'études le pallie quelquefois. Les transferts de technologie, l'appel à des compétences extérieures et le recours aux dispositifs d'aides financières ne sont pas majoritairement répandus. Ils sont surtout le fait des grands établissements. En revanche, les coopérations dans le domaine de l'innovation-recherche sont plus fréquentes ; elles se traduisent en particulier par la participation à des groupements, tels que pôles de compétitivité, clusters, etc.

Les services de R&D des répondants mobilisent en moyenne 10 % des effectifs. Le renforcement temporaire des équipes dédiées par l'accueil de stagiaires de haut niveau est une pratique courante. Elle peut de surcroît résoudre des difficultés qui surviennent dans la recherche de compétences pointues. Les moyens financiers de l'innovation-recherche représentent en moyenne un peu moins de 5 % du chiffre d'affaires. Ils ont été maintenus (voire renforcés) malgré la crise et ne devraient pas être remis en question dans l'immense majorité des cas.
Les innovations ne sont pas systématiquement protégées, y compris lorsque l'entreprise est en position de leadership sur son marché. Les raisons en sont nombreuses, mais le coût et la lourdeur des démarches apparaissent comme les principaux freins.

Alain Quillout

Retrouvez cette étude et l'ensemble de nos publications sur www.Pilote41.fr

Tél. 02 54 42 39 72
Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher
Fax 02 54 42 42 48

Panorama économique du Loir-et-Cher

Emploi au 31 août 2014

Période	Désignation	Nombre	Évolution par rapport au mois précédent	Évolution par rapport au même mois 2013	Source
31 août 2014	Demande d'emploi catégorie A	15346	+ 0,9 %	+ 5,0 %	Pôle emploi Centre

Période	Désignation	Valeur	Évolution par rapport au trim. précédent	Évolution par rapport au même trim. 2013	Source
1er trim. 2014	Taux de chômage Loir & Cher	8,7	0,0 pt	- 0,3 pt	Insee
1er trim. 2014	Taux de chômage Blois	8,5	0,0 pt	- 0,2 pt	Insee
1er trim. 2014	Taux de chômage Romorantin	9,8	+ 0,2 pt	0,0 pt	Insee
1er trim. 2014	Taux de chômage Vendôme	8,3	- 0,1 pt	- 0,7 pt	Insee

Entreprises 2014 : créations/radiations

Période	Désignation	Nombre	Évolution par rapport au même trim. 2013 (Nb)	Évolution données cumulées 12 mois (Nb)	Source
2e trim. 2014	Création entrep industrielles et commerciales	132	- 16	- 44	CCIT
3er trim. 2013	Radiations entreprises industrielles et commerciales	88	- 22	+ 65	CCIT
2e trim. 2014	Immatriculations entreprises artisanales	168	+14	- 39	CMA
2e trim. 2014	Radiations entreprises artisanales	66	- 58	- 128	CMA

Entreprises 2014 : CA au 2e trim. 2014

Période	Désignation	Valeur M€	Évolution par rapport au même trim. 2013	Évolution données cumulées 12 mois	Source
30 juin 2014	Chiffre d'affaires	2770,4	- 8,1 %	+ 1,0 %	DGFIP
2e trim. 2014	Investissements	136,1	- 36,9 %	- 3,2 %	DGFIP
2e trim. 2014	Importation produits industriels	487,8	- 4,2 %	+ 10,1 %	DRDDI
2e trim. 2014	Exportation produits industriels	462,8	+ 1,3 %	- 2,4 %	DRDDI

- PUBLI -REPORTAGE -

« 1er salon de la mobilité électrique au centre E.Leclerc de Blois »

La Salamandre Centre Commercial — E.LECLERC ZAC DU BOUT DES HAYES Blois

© Nicolas Derré

Pari gagné pour Marc Doron, directeur du magasin E.Leclerc de Blois, et Sébastien Rongier, co-organisateurs de la manifestation.
« *Grâce à l'engagement sans failles de l'ensemble de nos partenaires, ces deux journées ont été parfaitement réussies.* » Ainsi s'exprime Marc Doron.

La diversité des stands, ainsi qu'un accueil professionnel et chaleureux, ont permis au flot de visiteurs de trouver les réponses à leurs interrogations nombreuses portant sur des aspects techniques et financiers. Ajoutons les essais dont personne ne s'est privé, qu'il s'agisse des voitures, des motocycles ou des vélos.

Économies et protection de l'environnement

Co-organisateur du salon, Gilles Pucheral, directeur territorial d'ERDF 41 et président du Lab 41 sur la mobilité électrique, se félicite de la bonne tenue de la manifestation et du partenariat qui s'est noué pour la circonstance et qui ne pourra que perdurer. Pour Jean-Marie Janssens, président de l'Association des maires de Loir-et-Cher, l'initiative doit être saluée et servir de repère aux responsables des collectivités, qui doivent intégrer ces nouvelles technologie, économes en énergie et protectrices de l'environnement. Installé au stand du Conseil général, Jacques est parmi les visiteurs. Il vient de Normandie et a organisé son déplacement à bord de sa voiture électrique, en prévoyant une étape à Orléans, où il a relevé la présence de bornes de recharge, grâce à un site Internet dédié.
Devant l'intérêt manifesté par les visiteurs et la satisfaction des organisateurs, il reste à penser au salon 2015.

JCD

E. LECLERC
Centre commercial La Salamandre
15, rue du Bout-des-Hayes
41000 Blois

Ouvert de 9 h à 20 h
Tous les jours sauf le dimanche.

▶▶▶ PATRIMOINE

Inauguration du bélier hydraulique de Saint-Lubin-en-Vergonnois

© Pierre Nicolas

« *Et le chemin est long du projet à la chose.* » C'est par cette citation de Molière que Didier Pigoreau, maire de Saint-Lubin-en-Vergonnois, a terminé son discours lors de l'inauguration du samedi 18 octobre. C'est en 2003 qu'apparaît, au cours d'une séance du conseil municipal, l'idée de remettre en fonctionnement le bélier situé dans le bois des Rochettes, devenu communal à la suite d'échanges de terrains avec le château de la Vrillère. Onze ans plus tard, le 18 octobre dernier, l'inauguration du bélier restauré a eu lieu, en présence d'habitants du village, des artisans et entrepreneurs ayant participé à cette restauration et de nombreuses personnalités locales : Jacqueline Gouraud, sénatrice, Béatrice Amossé, conseillère générale, Christophe Degruelle, président d'Agglopolys et du Pays des Châteaux et Michel Contour, vice-président d'Agglopolys et du Groupe d'actions locales du Pays des Châteaux (GAL). Didier Pigoreau a retracé le parcours de cette restauration, qui a été pilotée par le Pays des Châteaux et le GAL pour prétendre à un prêt européen Feader. Le coût initial de 67 000 € a été négocié à 50 000 €. Le bélier a été fabriqué par les établissements Bollée, dont le fondateur, Ernest Bollée, perfectionna, vers 1842, le bélier primitif inventé en 1792 par l'un des frères Montgolfier, Joseph. Le bélier hydraulique est une pompe à eau automatique, dont le fonctionnement dépend de la force motrice de l'eau, sans aucune intervention extérieure. Le système utilise la pression produite par l'arrêt brutal d'une colonne d'eau qui s'écoule dans une conduite (principe du coup de bélier) pour relever une partie de cette eau à une hauteur supérieure à celle de la source. Il faut simplement une réserve d'eau permanente (source, ruisseau, lac…) et un terrain en pente pour pouvoir installer le bélier en contrebas. À Saint-Lubin, le bélier élève l'eau de 16 mètres jusqu'au château de la Vrillère. Il reste maintenant à aménager le parcours pédagogique, mais les idées ne manquent pas à Saint-Lubin-en-Vergonnois.

F.P.

ERDF

Premier salon de la mobilité électrique à Blois avec ERDF

Seize partenaires ont répondu à l'invitation de Sébastien Rongier, responsable des ventes aux entreprises chez Renault Warsemann, et de Marc Doron, directeur du centre E.Leclerc La Salamandre de Blois, pour organiser les vendredi 3 et samedi 4 octobre, le 1er salon de la mobilité électrique à Blois.

Le véhicule électrique, c'est une pollution atmosphérique nulle et la possibilité de rouler avec une énergie décarbonée à plus de 90 % en France, voire intégralement renouvelable avec un contrat de fourniture d'électricité « 100% vert ». Les coûts de développement sont en train de chuter et les actions pour favoriser l'essor des véhicules électriques sont de plus en plus nombreuses. Issu de la démarche Loir&Cher 2020, initiée par le Conseil général de Loir-et-Cher, le Lab (comme Laboratoire) Mobilité électrique est un exemple de l'intérêt porté à cette nouvelle énergie de la mobilité.

Piloté par Gilles Pucheral, directeur territorial ERDF, et Dominique Dorion, chargé de mission sur la mobilité électrique à ERDF, ce Lab vise ainsi l'implantation de bornes de recharge électrique dans les entreprises et les collectivités locales de Loir-et-Cher.

Un maillage à densifier

Déjà, une dizaine de bornes de recharge ont été installées en Loir-et-Cher, pour l'essentiel par initiative privée (Renault, Leclerc…). Mais, c'est insuffisant pour assurer un bon maillage du département et ne pas laisser certains territoires en marge de cette innovation. D'où le triple objectif de ce LAB : sensibiliser et inciter les entreprises à équiper les lieux de travail, les acteurs du tourisme à favoriser la circulation zéro émission dans les sites touristiques et enfin, les collectivités territoriales à prendre le relais là où s'arrête l'initiative privée.

Sont impliqués, à l'heure actuelle, dans cette initiative, aux cotés d'ERDF : le Syndicat intercommunal de distribution d'électricité en Loir-et-Cher (Sidelc), Matra MS, Eiffage, Renault Blois Warsemann automobiles et le Conseil général de Loir-et-Cher.

Économies d'énergie et protection de l'environnement

Présents tout au long de la première journée, Éric Carnat et Vincent Denis, représentant le Sidelc, se félicitaient de la tenue de cette manifestation, qui traduit les relations de partenariat des collectivités et de l'entreprise ERDF. À l'initiative du Sidelc, une délégation du Lab a d'ailleurs rencontré au début de cette année le SDE 18 (l'équivalent du SIDELC dans le Cher, déjà lancé dans un projet d'implantation d'une centaine de bornes) pour échanger sur les options retenues et les problèmes rencontrés.

Pour Jean-Marie Janssens, représentant le Conseil général, et président de l'Association des maires de Loir-et-Cher, le développement de la mobilité électrique est un enjeu qui ne peut échapper aux élus, tant dans le cadre des économies d'énergie que dans celui de la protection de l'environnement.

Des propos confirmés par Gilles Pucheral, qui a marqué ainsi son attachement à favoriser le développement des bornes de recharge électrique dans notre département : « *Le développement du véhicule électrique contribuera à atteindre les objectifs d'amélioration d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'électricité est le vecteur principal de la transition énergétique.* »

Pour permettre au grand public de découvrir l'ensemble des acteurs économiques locaux impliqués dans le développement de la mobilité électrique en Loir-et-Cher, trois pôles d'animation accueillaient les visiteurs du salon :

Le pôle automobiles/motos/vélos avec Renault, Citroën, Nissan, BMW et BMW Motocycles, Yamaha, Véloland et Eve Store ;
Le pôle développement/communication/soutien au développement avec ERDF, le Sidelc, le Conseil général de Loir-et-Cher, la Ville de Blois et La Poste ;
Le pôle industriel avec ABM et Bouygues.
Pour clôturer la manifestation, le tirage au sort de la tombola, en présence de tous les partenaires, a permis à quelques visiteurs chanceux d'emporter de jolis lots liés à la mobilité électrique, dont un vélo électrique offert par ERDF et le Sidelc.

JCD

www.epicentre-web.fr

électricité PELLÉ sa
41008 BLOIS
DÉPANNAGE, INSTALLATION, MAINTENANCE
ELECTRICITÉ COURANTS FORTS, COURANTS FAIBLES
CHAUFFAGE CLIMATISATION
PARTICULIERS, INDUSTRIELS ET TERTIAIRES
UN SAVOIR FAIRE DEPUIS PLUS DE 60 ANS
8, rue Louis et Auguste Lumière - B.P. 80841 - 41008 BLOIS Cédex
Tél : 02 54 43 49 14 - Fax : 02 54 43 91 77 E-mail : contact@pellesa.fr - Site : www.pellesa.com

- PUBLI -REPORTAGE -

« La Trouvaille, un choix toujours renouvelé : goûtez, appréciez… emportez »

La Trouvaille
LA CAVE À BOIRE ET À MANGER

© Nicolas Derré

Bénédicte et Patrick.

À partir d'un concept convivial autour du restaurant et du bar à vin, Patrick vous fera découvrir plusieurs formules originales :

- L'apéro bar :
une sélection de vins au verre parmi 200 références disponibles, mais aussi des whiskies, armagnacs, cognacs, rhums, vieilles prunes ou poires…

• L'espace gourmand :
du foie gras, tapas, saumon fumé, salades, fromages, charcuteries… autour d'une bonne bouteille ;

• La cave :
un espace magique où on vous proposera une sélection de vins de vignerons, des champagnes, des grands crus, des alcools, et des coffrets cadeaux (pour toutes les bourses). Les conseils de Patrick vous aideront à constituer votre cave.

Le restaurant propose :
- des formules autour d'un plat du jour, disponibles le midi du lundi au samedi, ainsi qu'une carte « bistro » à base de produits frais et de saison de 12 h à 14 h ;
- tous les soirs du mardi au samedi, huîtres, planches et grignotages autour d'un verre de vin…
- une carte « bistronomique » élaborée les jeudis, les vendredis et samedis soirs à partir de 19 h.
- un espace privatisable pour les groupes.

LA TROUVAILLE
5-7 rue de la Chaîne
41000 Blois
www.brasserielatrouvaille.com
tél. 02 54 74 77 96

L'établissement est ouvert du lundi au samedi de 10 h à 23 h (sauf le lundi soir).

ENVIRONNEMENT

Rencontre Entreprises Territoires : l'économie circulaire en Pays Vendômois

L'objectif des « Rencontres Entreprises et Territoires », initiées par la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et la Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher, en collaboration avec le Pays Vendômois, est de renforcer le maillage des compétences entre les différents acteurs territoriaux et les entreprises autour d'une thématique concrète sous la forme d'un retour d'expérience par le biais de témoignages, de conférences-débats, d'ateliers pratiques et d'échanges avec des professionnels autour d'une même problématique.

Le thème de la rencontre qui s'est déroulée en pays Vendômois le 1er octobre dernier était celui de l'économie circulaire : « Et si les déchets de votre entreprise se transformaient en ressource ? Valorisons l'économie de demain ! ».
L'économie circulaire désigne un concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et dont l'objectif est de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie.
Au programme de cette rencontre du 1er octobre figuraient notamment des visites de sites et une conférence « L'économie circulaire, source d'innovation pour les entreprises et les territoires » au lycée agricole de Vendôme, par Élisabeth Laville, fondatrice du cabinet Utopies.
La première visite a été consacrée à la sarl Laprovol Energie à Renay (créée par Odile Deshayes et Paul Derevier à l'origine éleveurs de volailles) qui comporte une plateforme de compostage de déchets organiques et qui s'est récemment engagée dans la production d'énergie renouvelable avec la granulation de paille et la création en 2010 d'une unité de méthanisation SAS TER'BIOGAZ.
La seconde visite concernait l'entreprise Easitri (Groupe Chavigny) à Saint-Amand-Longpré (Pascal Chavigny, gérant et créateur de l'entreprise). Les difficultés d'installer de nouveaux centres ou carrières pour enfouir les déblais ont fait prendre conscience que les déchets de l'activité du bâtiment (béton, bois, plâtre…) réutilisables sont triés et pris en charge, que ce soit au travers des activités de Chavigny Recyclage ou de la plateforme Easitri, qui assure aussi la mise en place, à la demande des chantiers de génie civil ou du bâtiment, des bennes de différentes capacités pour accueillir le rebut. Le groupe a investi environ 2 millions d'euros et récolté à ce jour 24 000 tonnes de déchets dont 7 à 8 000 hors gravats.
Après ces deux visites, le temps fort de la journée a été le brillant exposé d'Élisabeth Laville, reconnue comme l'une des meilleures expertes européennes de la responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise. Elle a, tout d'abord, retracé l'historique de la prise de conscience, au niveau international des problèmes environnementaux, depuis le « sommet de la Terre » de Rio, en 1992 (dont est issu l' « Agenda 21 »), jusqu'à la conférence internationale de Rio 2012 où la prise de conscience de l'aggravation de la situation a été quasi unanime. L'un des moyens de rupture avec les pratiques anciennes, aujourd'hui reconnu, consiste à déployer une nouvelle économie circulaire, et non plus linéaire, fondée sur le principe de « refermer le cycle de vie » des produits, des services, des déchets, des matériaux, de l'eau et de l 'énergie. Il existe une règle immuable sur notre planète : les déchets d'une espèce sont les ressources d'une autre espèce ; la seule exception est constituée par les systèmes industriels.
Les composantes de l'économie circulaire sont :
• L'Ecologie Industrielle (une usine fonctionne en récupérant ses déchets).
• La récupération (réutiliser, recycler).
• L'économie de fonctionnalité (on vend la fonction pas le produit – ex: le Vélib).
• L'économie du partage et la consommation collaborative (les réseaux sociaux ont amplifié ce processus – ex : Bla Bla Car).

Ces nouveaux modes économiques sont aussi un remède à la crise pour les consommateurs et les entreprises. Des études estiment que l'économie mondiale pourrait économiser, avec l'économie circulaire, un trillon de dollars. Pour terminer, Elisabeth Laville a illustré son propos avec une citation de Winston Churchill : « *Mieux vaut prendre le changement par la main avant qu'il ne nous prenne à la gorge* ».

F.P.

La nature en vert et bleu

Depuis le 1er octobre 2014, la SARL Lecomte Hervé et la SARL Hydrobulles ont fusionné. Les deux entreprises, qui proposent des prestations complémentaires (aménagements paysagers et piscines), étaient déjà réunies à la même adresse. Le regroupement des deux entités en une seule permet à l'entreprise d'être identifiée plus clairement par ses clients.
Hervé Lecomte, dirigeant : « *Nous avons mis en place une nouvelle démarche de communication : nouveau logo pour une identité visuelle repensée, nouvelles plaquettes, nouveau site Internet, aménagement du magasin… Et surtout, vous serez accueillis, dès votre arrivée, par un magnifique jardin d'exposition, reflet du savoir-faire de nos équipes (15 salariés), qui regroupe tous nos univers de travail. L'entreprise a toutes compétences pour réaliser, avec ses moyens, la totalité des travaux qui lui sont confiés, sans aucune sous-traitance.* »
(Création d'espaces paysagers, piscines, spas, jardins, espaces verts, revêtements de terrasses et allées…)

H. Lecomte-Hydrobulles est certifiée « Expert Jardins » et fait partie du réseau Hydro-Sud.

SARL H. Lecomte Hydrobulles
110, rue de l'Ancienne-Gare
« La Gaucherie »
41250 Fontaines-en-Sologne
Tél. 02 54 46 07 42
www.lecomte-hydrobulles.fr

LIVRES

Une rencontre avec Éric Reinhardt pour son roman *L'amour et les forêts* (Gallimard)

le jeudi 27 novembre à 19 h 30 à l'Espace Culturel >portecôté de Blois

À l'heure où j'écris ces lignes, Éric Reinhardt est toujours en lice pour le Goncourt et tous nos espoirs se portent sur lui pour recevoir le plus prestigieux des prix littéraires. Réservez donc votre soirée pour rencontrer cet écrivain passionnant !

Un cocktail clôturera la rencontre : le nombre de places étant limité, merci de signaler votre venue à l'accueil de la librairie ou au 02 54 56 28 70.

L'auteur se met en scène dans un roman fascinant. En 2006, il rencontre Bénédicte Ombredanne, brillant professeur agrégé, enseignante dans un lycée de Metz. Elle vient de lui écrire une lettre magnifique et se met à lui raconter sa vie de cauchemar, victime qu'elle est du harcèlement de son mari. Un jour, ce dernier se reconnaît dans le portrait dressé à la radio de ceux que l'on désigne sous le terme de pervers narcissiques. Il en conçoit une grande honte qui ne suscite aucune compassion de sa victime toute désignée. Bien au contraire, la jeune femme se retrouve brusquement confrontée au gâchis de sa jeunesse. Dans le même élan aussi imprévisible, elle se connecte à un site de rencontre (pages mémorables d'échanges incroyablement crus avec des inconnus) et se met à dialoguer avec un certain Christian. Leur rendez-vous, aussi bref que passionné, fera dégénérer de façon irréversible sa relation conjugale, déjà très dégradée.
On comprend alors comment les violences verbales et morales peuvent faire infiniment de dégâts, et être aussi destructrices que la violence physique. Les scènes sont d'un réalisme saisissant, désespérant et révoltant. On voit notre héroïne tomber dans une spirale infernale. Elle s'enferme dans une espèce de prison, « une cave » admise, un état de réclusion quasi consenti. Elle laisse la culpabilité s'immiscer en elle, et l'auteur analyse l'état de dépendance émotionnelle des protagonistes qui seul explique comment l'épouse peut finalement entrer dans une sorte de déni, allant jusqu'à construire un simulacre de couple idéal. Mais l'imagination de l'auteur nous emmènera bien au-delà des seules apparences…

Les pirouettes narratives, le rythme enlevé, l'écriture sensible, le drame latent éclairé de scènes d'une grande drôlerie, tiennent le lecteur en haleine et le marquent durablement : un grand moment de lecture et l'occasion de lire de très belles pages sur la place de l'écriture et de la fiction dans nos vies.

aNNIE hUET

L'HECTARE

Spectacles

THÉÂTRE
Jeudi 13 nov. à 14 h 30 au Minotaure
1914, Réjouissances / Cie Délires Mondes
Commémorations de la guerre de 14/18. Une approche sensible et personnelle de La Grande Guerre à travers l'adaptation de lettres d'un jeune soldat parti au front.

THÉÂTRE
Lundi 17 nov. à 21 h au Minotaure
Les Fourberies de Scapin / Cie Le menteur volontaire
Un Scapin plus libre et insolent que jamais, incarné par un pensionnaire de la Comédie-Française…

TEMPS FORT « MAGIQUE ! » consacré à la magie nouvelle…

MAGIE MENTALE
Vendredi 21 nov. à 21 h au Minotaure
Qui-Vive / Thierry Collet - Cie Le Phalène
Une soirée tour à tour troublante, éclairante, et surtout ludique, proposée par un trio de magiciens épatants !

MAGIE MENTALE
Dimanche 23 nov. à 17 h à la salle des associations - Saint-Ouen
Lundi 24 Nov. à 20 h 30 à la salle des associations - Faye
Vrai/Faux / Thierry Collet - Cie Le Phalène
Sujet : doit-on tout croire ? Méthode : illusions d'optique, expériences interactives… Conclusion : fascinant.

MAGIE NOUVELLE
Mardi 25 nov. à 21 h au Minotaure
Les Limbes / Étienne Saglio - Monstre(s)
Un spectacle véritablement spectaculaire… qui invite se laisser porter par la magie du mystère et la beauté des scènes…

NOUVELLE CARTE
DU 21 OCTOBRE AU 9 NOVEMBRE 2014
LE MIDI
UN PLAT
ACHETÉ
=
1 PLAT OFFERT*

*Offre valable sur le plat le moins cher, uniquement le midi, hors formules, pour une table de deux personnes minimum. Réservé à la clientèle individuelle.

Campanile HOTEL RESTAURANT

Si vous souhaitez être informé des nouveautés chez Campanile, indiquez vos coordonnées ci-dessous et remettez ce coupon à l'accueil de votre restaurant.
SOCIÉTÉ _____
NOM _____ PRÉNOM _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL |_|_|_|_|_| VILLE _____ PAYS _____
TÉLÉPHONE _____ E-MAIL _____ @ _____
J'accepte de recevoir les meilleures offres et les bons plans de Campanile et Louvre Hotels Group ☐ Oui ☐ Non
Vos données sont destinées à l'usage de l'Hôtel Campanile mentionné sur ce document à des fins d'information et de prospection commerciale. Conformément à la loi Informatique et Libertés en date du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression s'agissant des données qui vous concernent. Pour l'exercer, écrivez à votre hôtel Campanile à l'adresse mentionnée ci-dessous.
Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière. www.mangerbouger.fr
Campanile BLOIS NORD
20 RUE DE LA VALLEE MAILLARD – 41000 Blois – Tél. : 02 54 74 44 66
SCORE DDB Société Hôtel Gril de Blois - SNC au capital de 80 000,00 € - 322 696 717 RCS Blois

ASSOCIATION

1re bourse aux jouets géante au Palais des Sports - ADA

C'est le dimanche 7 décembre de 10 h à 17 h que se déroulera une bourse aux jouets et articles de puériculture sur le parquet du Palais des Sports- ADA 4 rue du Plessis à BLOIS
La réservation est ouverte, parking gratuit exposants et visiteurs à l'intérieur du complexe sportif.
L'organisation de cette bourse est faite par la section TWIRLING de l'ADA ; les bénéfices de cette action serviront à financer une partie des déplacements du champion de France, adhérent de l'ADA Benjamin JUMEL au Canada pour les compétitions du championnat du Monde.
Vous pouvez demander des dossiers de réservation au secrétariat de l'ADA 02 54 78 01 50 ou à Sidonie COLAS 06 29 52 44 27.

HALLE AUX GRAINS

Spectacles

AT THE SAME TIME...
Jeudi 13 novembre 19 h 30 / Vendredi 14 novembre 20 h 30.
Halle aux grains
Robyn Orlin, qui n'a jamais dissocié ses partis pris esthétiques de son engagement politique, scrute l'état du monde postcolonial. La chorégraphe sud-africaine confectionne ici une création intime pour sept danseurs sénégalais.
Et porte sur la scène un sujet peu abordé sur le continent africain : le corps – un corps soumis à toutes sortes de pressions, un corps qui subit les discours occidentaux, un corps créateur de beautés inédites.
Tarifs : 20 € / 16 € / 10 € (- 27 ans)

D'UNE ÎLE À L'AUTRE
Mercredi 19 novembre 16 h 30. Théâtre Nicolas-Peskine
Chanteuse à la voix chaude et envoûtante, Séréna Fisseau offre aux tout-petits une plongée musicale dans la tradition orale des berceuses, qu'elles soient malgaches, indonésiennes, japonaises, grecques, créoles, tahitiennes, balinaises ou corses... Une traversée « d'une île à l'autre ».
Tarif unique : 8 €

MARTYR
Mardi 25 novembre 19 h 30 / Mercredi 26 novembre 20 h 30.
Halle aux grains
Avec la dernière pièce du dramaturge allemand Marius von Mayenburg, jouée pour la première fois en France, Matthieu Roy met en scène le fanatisme religieux à travers un adolescent en pleine crise mystique, qui va bouleverser par ses idées extrémistes, tout son entourage. Une pièce d'aujourd'hui pour des thèmes intemporels.
Tarifs : 20 € / 16 € / 10 € (- 27 ans)

ORCHESTRE NATIONAL DE JAZZ
1re partie : 51 Shots (Jazz à Tours)
Vendredi 28 novembre 20 h 30, Halle aux grains.
Europa Paris, programme composé par Olivier Benoit pour une dizaine de musiciens, nous plonge dans un univers foisonnant où l'écriture laisse la place aux improvisations libres, mêle jazz, rock, musiques minimalistes, répétitives et contemporaines.
Tarifs : 26 € / 22 € / 18 € / 10 € (- 27 ans)
Et en tournée avec le soutien d'Agglopolys pour trois concerts en trio ou quatuor :
le 19 nov. (19 h 30) à St-Gervais-la-Forêt, le 23 nov. (16 h 30) à St-Sulpice de Pommeray, le 27 nov. (21 h) au Culb de la Chesnaie à Chailles !
Tarifs : 12 € / 8 € (réduit, - 27 ans, abo HaG)

02 54 90 44 00 / www.halleauxgrains.com

CHAMBORD

Nouveauté : Carnet de découverte « À la recherche des animaux des bords du canal »

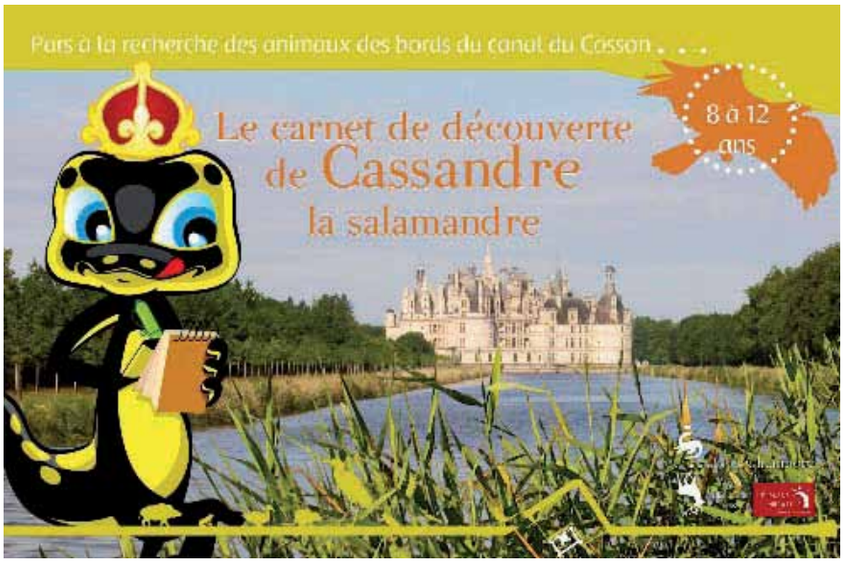

Chambord, Pour les enfants de 8 à 12 ans, 2 €
Un nouveau carnet de découverte entraîne le jeune public et sa famille dans une promenade ludique autour du canal. Observation, discrétion et patience seront de rigueur pour mieux connaître les habitants des différents milieux qui composent les abords du canal, entre rivière et forêt.

CINÉ DIMANCHE

Dans le cadre du Festival Parfums d'Asie. *L'île de Giovanni*

Du mercredi 26 au 30 novembre,
horaires sur www.cap-cine.fr
Blois, Les Lobis, 02 54 44 52 15
Mention du jury au Festival international du film d'animation d'Annecy. Dès 9 ans. Après sa défaite, le peuple japonais vit dans la crainte de l'arrivée des forces américaines. La minuscule île de Shikotan va finalement être annexée par l'armée russe. Commence alors une étrange cohabitation entre les familles des soldats soviétiques et les habitants que tout oppose. L'espoir renaît à travers l'innocence de deux enfants.

CONFÉRENCES

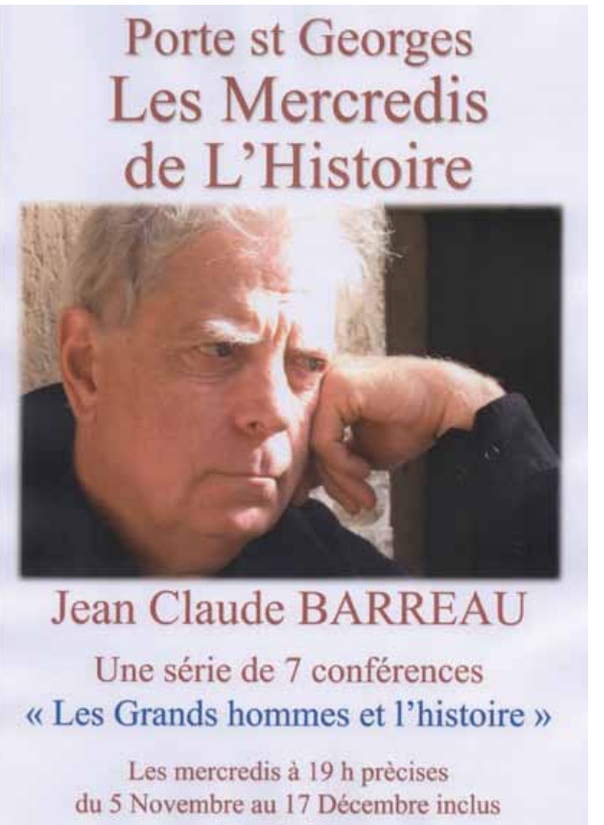

Vendôme, Porte St-Georges

Programme des conférences :

5 Novembre
Alexandre le Grand

12 Novembre
Hannibal

19 Novembre
Jesus

25 Novembre
Jeanne d'Arc

3 Décembre
Anne d'Autriche et Mazarin

10 Décembre
Bonaparte

17 Décembre
De Gaulle

Tous les mercredis à 19h,
entrée libre.

NOUVEAU !

À LA CARTE

COMPOSEZ VOUS-MÊME VOTRE REPAS[1]

LES PLATS

9.90 €

- L'andouillette
- Le steak
- Le parmentier de canard
- Le crumble de saumon
- L'omelette à ma façon

Et consultez l'ardoise pour découvrir tous les plats du jour proposés par notre chef

13.90 €

- L'aligot de l'Aubrac
- Le pot au feu
- La marmite de la mer
- L'entrecôte
- ♥ Le coup de cœur du chef

+ **7€** LE BUFFET DES ENTRÉES[2] (À VOLONTÉ !)
9.90€ Le buffet des entrées seul

+ **7€** LE BUFFET *des* DESSERTS[2] (À VOLONTÉ !)
9.90€ Le buffet des desserts seul

+ **LES GARNITURES**
• Frites • Riz basmati • Salade verte • Pennes • Haricots verts
LES SAUCES
• Moutarde • Béarnaise • Beurre Blanc • Poivre • Roquefort

6€ MENU ENFANT jusqu'à 10 ans

Steak haché ou nuggets de volaille ou filet de poisson
+ Accompagnement pâtes, haricots verts ou frites + Buffet des desserts ou glace
+ Coca-Cola 33 cl ou Vittel 50 cl ou jus de fruits Pampryl 25 cl ou Fruit Shoot 20 cl

RÉGALEZ-VOUS À TOUS MOMENTS[1]

PLAISIRS SALÉS

Planche de charcuterie ou fromage ou mixte

LA PETITE **5€** LA GRANDE **10€**

LA SOUPE DU JOUR

3€,50

Consultez l'ardoise

PLAISIRS SUCRÉS

CAFÉ OU THÉ *GOURMAND* **5€**

Planche de mini-crêpes ou planche de gourmandises

LA PETITE **5€** LA GRANDE **10€**

[1] L'offre « Composez vous-même votre repas » est disponible pendant les horaires d'ouverture du restaurant. L'offre « Régalez-vous à tous moments » est disponible dans les espaces de restauration aux horaires d'ouverture de l'établissement.
[2] 1 buffet des entrées + 1 buffet des desserts = 16.90€

Tous nos prix sont nets et toutes taxes comprises (service compris).

Retrouvez-nous également sur www.campanile.com

20, rue de La Vallée-Maillard • 41000 Blois
02 54 74 44 66

Campanile HOTEL RESTAURANT

L'ART'ELIER

Effet miroir à l'Art'elier : un lieu et un temps pour tous les artistes

© Nicolas Darré

Mener une réflexion collective sur ses propres œuvres artistiques, c'est ce que propose désormais à Blois l'artiste plasticienne Sandra Labaronne au sein de l'Art'elier. *« C'est une démarche courante en Argentine, où des artistes se rencontrent régulièrement pour livrer leurs créations au regard appuyé d'autres artistes. Cet atelier permet aux créateurs de sortir d'une certaine solitude et d'affiner leur analyse grâce aux questionnements ou aux remarques de leurs pairs. Dans tous les cas, il s'agit de densifier sa propre réflexion artistique, tout en cherchant les références qui jalonnent et inspirent le chemin de l'artiste. »*

Bouleverser les stéréotypes

Sandra Labaronne, qui dirige l'Art'elier, et guide, rue Franciade, une trentaine d'élèves parfois débutants, parfois confirmés, se veut médiatrice, interface entre l'œuvre et l'analyse. Dans ce nouvel atelier, dominent l'écoute, la curiosité et la spontanéité. Autant d'éléments de développement personnel. *« Il s'agit d'abord de procéder collectivement à une analyse d'œuvres et de résoudre des problèmes formels, condition nécessaire pour engager une réflexion plus profonde, voire philosophique. En bouleversant les stéréotypes, l'artiste génère un regard nouveau et fortifie ainsi les leviers de son inspiration. Il construit alors un discours personnel et une pensée propre. »* Quelle que soit votre « école », si vous souhaitez parfaire votre réflexion artistique et votre production, vous pouvez rejoindre l'atelier « Regard et analyse » de la rue Franciade à Blois.

Calendrier et conditions auprès de Sandra Labaronne.

Tél. 06 79 67 94 49
Association L'Art'elier du Centre
l_artelier@hotmail.fr

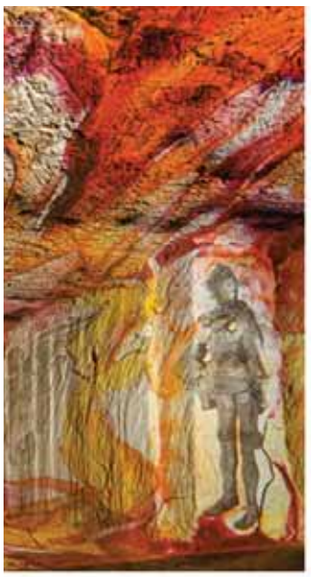

MONMOUSSEAU

A quelques minutes du **Château de Chenonceau**, partez à la découverte d'un lieu unique au cœur d'une des plus **grandes caves de tuffeau en Touraine**.

Une visite en trois temps où vous découvrirez, **un patrimoine historique** aménagé de sculptures et de rétroprojections lumineuses vous offrant une vision inédite des **Châteaux de la Loire**.

Au terme de ce périple vous serez enfin initié à la célèbre **Méthode Traditionnelle**, qui fait la réputation ancestrale de la **Maison Monmousseau** depuis 1886.

VISITE DES CAVES - DEGUSTATION

Caves Monmousseau - 71, Route de Vierzon – 41400 MONTRICHARD – 02 54 32 35 15

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION